

Coordonner les différentes stratégies pour la Sécurité dans le Sahel : Le G5-Sahel expose ses défis aux partenaires

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 29 AOÛT 2019

440

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Crise politocosécuritaire du Mali

L'impossible dialogue inclusif ?



Blocus des routes : Le Premier ministre évalue les « mesures d'urgences » pour le début des travaux de réhabilitation



Plus que les biens ou les services : La connaissance et le savoir sont les véritables fondements de la prospérité économique

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

Une	Crise politocosécuroitaire du Mali : L'impossible dialogue inclusif ?	P.4
Brèves	Entretien IBK-Shinzo Abe : Le Président de la République magnifie l'excellente qualité de la coopération entre le Mali et le Japon	P.8
	Coopération Mali-USA : L'honorable Jimmy Panetta reçue en audience par le MDAC	P.8
	Education nationale : Une session d'information et d'échanges sur les opportunités de développement de carrière des enseignants de l'anglais aux Etats-Unis	P.9
	Blocus des routes Kati-Kayes : Le général Moussa Diawara intervient pour éviter une crise	P.9
	Route Kati-Kolokani-Diéma-Kayes : Ce qu'il faut retenir	P.10
	DOUMENTZA : Trois soldats maliens tués et sept autres blessés dans une attaque vers BOUSSOUMA	P.10
	G5 Sahel : Le Droit des Conflits Armés et les Droits de l'Homme au cœur d'un atelier à Nouakchott	P.11
	Inondations au Mali : Des dégâts importants dans plusieurs localités	P.11
Actualité	Communiqué du conseil des ministres du mercredi 28 AOÛT 2019	P.13
	Attribution de deux marchés à la société Marylis BTP CI : L'entreprise KGC-CG SARL attaque le décret du gouvernement pour « violation » du code des marchés publics	P.15
	Coordonner les différentes stratégies pour la Sécurité dans le Sahel : Le G5-Sahel expose ses défis aux partenaires	P.16
	Blocus des routes : Le Premier ministre évalue les « mesures d'urgences » pour le début des travaux de réhabilitation	P.17
	«Zéro violence basée sur le genre pour l'avenir de l'Afrique » : Ensemble, nous pouvons	P.18
	Affaire Diango Sissoko contre la Boulangerie "Saveur du pain" en Commune I : Voici toute la vérité	P.19
Politique	Le Parrainage pour l'élection Présidentielle : Une véritable source de corruption et de fraude pour les élus	P.21
	Yokohama-Japon : Séance d'ouverture solennelle de la TICAD7	P.22
	Plus que les biens ou les services : La connaissance et le savoir sont les véritables fondements de la prospérité économique	P.23
	Dialogue politique inclusif : Que les bouches s'ouvrent	P.25
Culture & société	Lecture : La plaie qui ne guérit pas au Mali	P.27
	Vatican : Quel est le salaire annuel du pape François ?	P.28
International	Burkina Faso: L'ancien Premier ministre Isaac Zida réagit à l'attaque de Koutougou	P.29
	Sénégal : Fin de «l'exil » pour Karim Wade	P.30
	G7 : Au lieu des éclats redoutés, les chefs d'État ont fait entendre un «message d'unité»	P.31
Sport	Élection de la fédération malienne de Mali foot ce jeudi : 3 prétendants, un fauteuil	P.32
	Jeux africains 2019, Tournoi de football : Les Aiglons ne verront pas la finale !	P.33

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Souleymane Mary Diarra (Stagiaire), Moctar Sow
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : Rita Tessougué

P.8



P.16



P.22



Crise politicosécuritaire du Mali : L'impossible dialogue inclusif ?



Il y aura six ans en septembre prochain qu'Ibrahim Boubacar Kéita est à la tête du Mali. Depuis six ans, le régime du Président de la République a été caractérisé par une forte instabilité gouvernementale. Jamais IBK n'a su fédérer les Maliens, particulièrement la Société civile, les partis politiques de l'Opposition et parfois de la Majorité présidentielle comme en témoignent les nombreuses défections au sein de Ensemble pour le Mali qui regroupe des partis affiliés au Rassemblement Pour le Mali, parti présidentiel. Alors que la crise que traverse le Mali nécessite un vaste rassemblement de toutes les forces vives de la Nation, le pouvoir semble, de façon cavalière, conduire la politique nationale sans concertation profonde préalable alors qu'il est fréquemment question de recherche du consensus. Malgré l'entrée dans le Gouvernement dit de mission de quelques partis de l'Opposition, une grande menace plane sur le Dialogue politique inclusif mis en œuvre par le Président de la République à cause des nombreuses défections et des réserves de grands partis politiques.

La crise politique qui couve au Mali n'incite guère à l'optimisme. Le projet de révision de la Constitution de février 1992, malgré le travail préliminaire du Comité d'Experts chargé d'en rédiger l'avant-projet, a suscité de grandes réserves et parfois des oppositions de partis po-

litiques et des regroupements de la Société civile au motif que cette révision serait inconstitutionnelle à cause de l'occupation d'une partie du territoire national. L'absence de l'État dans certaines parties du Nord et du Centre serait rédhitoire aux yeux de certains. En effet, l'on voit mal comment il serait possible d'organiser un référendum national quand l'élection présidentielle de juillet et d'août 2018 n'a pu se dérouler normalement sur toute l'étendue du territoire à cause de la présence de groupes armés dans plusieurs zones.



L'autre menace sur la paix sociale et politique est celle qui concerne le Dialogue politique inclusif lancé par IBK. Si à l'annonce de ce projet nombreux ont été ceux qui en ont salué l'initiative, il s'est révélé au fil du temps que la démarche adoptée pour la mise en place de ce dialogue n'a pas suscité l'adhésion de tous. Malgré les alertes lancées au cours de nombreux points de presse et conférences, les préparatifs du dialogue ont suivi leur cours de façon méprisante aux dires de certains. Certes des TDR ont été élaborés et seront bientôt soumis à l'appréciation de toutes les parties concernées. Cependant c'est la méthodologie et le format adoptés qui posent problème pour les opposants.

Il semble que le plus gros problème avec IBK soit le déficit d'écoute et le peu d'esprit d'ouverture. Tout se passe comme si le Président de la République a horreur de la contradiction. Car dans la crise politique qui menace de réduire la portée de ses deux mandats à la tête du pays, n'importe quel chef d'État aurait cherché sans détours à rassembler autour de son projet. On ne dirige pas un pays en crise comme si tout était normal.

Lorsque la coordination provisoire de "Anw ko Mali Dron", composée du CNID Association, de l'Adema Association, de la CSTM, du FOSC, des Fare An Ka Wuli, dans une déclaration datée du 19 août 2019, dénonce la façon dont les autorités veulent conduire le dialogue national inclusif et émet de sérieuses réserves, il convient de réfléchir sur les critiques formulées. D'autant plus que le CNAS-Faso Hèrè, le RPDM, l'ADP-Maliba, entre autres, ont déjà formelle-



ment déclaré leur non-participation au Dialogue politique inclusif tel que proposé. Certes la volonté de certains de transformer le Dialogue politique national en une sorte d'Assemblée constituante dont les résolutions auraient force de lois et s'imposeraient au Président de la République dans sa gouvernance, cette volonté pourrait heurter ce dernier qui y verrait une sorte de coup d'État. Mais encore une fois il faut ouvrir les débats et prendre en compte les critiques, propositions et suggestions positives

susceptibles de faire avancer les choses. IBK devrait se souvenir que les Maliens l'ont plébiscité en 2013 avec l'espoir qu'il résoudrait les problèmes qui se posent à eux. Or malheureusement cette attente risque d'être déçue faute d'ouverture d'esprit après un premier mandat de cinq ans. On ne peut se déclarer patriote et ne pas savoir faire de grandes concessions si cela est de l'intérêt national. Les querelles de personnes, les susceptibilités, la trop grande fierté ne peuvent aider le Mali d'au-

jourd'hui à avancer. Comme on l'a dit, la politique c'est l'art des compromis. En 1236, le Mali a fait appel à tous les citoyens pour mettre en place une charte que nous envie le monde moderne. Aujourd'hui plus qu'en 1236 le Mali a besoin de l'intelligence de tous ses enfants car la Patrie est en grand danger.

Il appartient au Président de la République d'inviter tous les Maliens autour de la table, chacun avec ses aprioris mais aussi ses idées qui peuvent faire avancer. Car il ne sert à rien de dépenser de l'énergie et des ressources pour organiser un dialogue dit inclusif qui laisserait certains, et pas des moindres, au bord de la route. Quand on s'est réconcilié avec un Tiébilé Dramé, il ne serait pas impossible de se mettre avec Soumana Sacko, Mountaga Tall, Cheick Modibo Diarra, Aliou Diallo, entre autres. Plutôt que de rechercher l'entremise de quelque Chérif pour régler un problème politique, il faut parler avec les hommes politiques qui ont des idées à faire valoir. Le patriotisme n'est l'apanage de personne. Le Mali doit être au-dessus de tout et de tous.

■ **Diala Konaté**



Mohamed Tembine

Sikasso, remise officiels des clés du nouveau bâtiment du Tribunal de Grande Instance de la ville ce jour Mercredi 28/08/19 par la Direction Nationale de l'administration de la Justice (DNAJ) au Président du Tribunal en présence du nouveau Procureur de la République & de leurs proches collaborateur. Bonne chance pr la mission. Amine



Ammy Baba Cisse

Tombouctou sous fortes pluies. Des inondations qui ont fait plusieurs dégâts. Des maisons écroulées et des rues totalement submergées.



« Quand le drapeau est à terre, c'est une catastrophe pour le pays. » Commissaire Tapa DIALLO

Il écoute sa visite comme quand il y'a eu Ogossagou. C'est déjà réglé.

Mohamed Dramane Traoré est suspendu de toutes les instances du parti FAD. Source: Parti.

« Ce n'est pas sérieux de demander le dialogue, lutter pour l'avoir pour ensuite chercher à le boycotter. ». Kadidia Fofana.

A la population de Tbtou, Ckeickna Takiou dit que Boubou n'a pas tenu les propos qui lui sont attribués.

C'est des opportunistes conseillers, dans leur panique, qui ont fait échouer Boubou dans le dossier de blocus.

Je vous disais il y a quelques jours que la République était en culotte. Cet affront contre Tombouctou ne peut rester impunie.

Mali Koura

Haut les mains pour Adama Ben Le Cerveau! Mali Koura veut singulièrement reconnaître, encourager et remercier un des jeunes les plus constants dans la lutte pour un Mali meilleur.



Il n'est membre d'aucun parti politique (en notre connaissance), dispose d'une humilité extraordinaire et on le voit rarement faire des vidéos.

Il ne se dispute pas, n'insulte pas et ne crie sur personne. Il est le cerveau du Mouvement SIRAKO qui est là pour sauver tout le pays.

Faut-il le rappeler: la bouffe, les médicaments, les denrées de tout genre rentrent tous au Mali à travers cette voie. Donc sa réhabilitation nous touchera tous, de près ou de loin.

Ce jeune dispose de quelque chose de particulier que tout le monde

respecte: son gros cœur et sa disponibilité au service de la nation qui l'a vu naître.

Adama Diarra, communément appelé Adama Ben le Cerveau est le genre de jeune dont le Mali a besoin d'avoir en plusieurs exemplaires. Adama, ne change pas ta voie. Le futur est brillant.

Merci pour ce que toi et tes camarades font pour nous tous!



Toguna Sangala

Leçon de vie: si vous ne pouvez pas aider votre prochain, ne l'humiliez pas ! Votre propre vie peut changer du jour au lendemain!



Enfin ! L'homme de la situation contre les barricades-gates s'appelle Général Moussa Diawara de la Présidence de la République !

Un mouvement insurrectionnel ne profitera à personne. Le Monde en plus d'être à notre chevet nous observe. Croyez-le!

Malick Konate

"Le premier pas indispensable pour obtenir tout ce que vous désirez dans la vie est ceci : déterminez exactement ce que vous voulez" Ben Stein



Plus de 1 000 camions étaient bloqués à l'entrée de Kati : Retour en image sur l'état de la route Kati-Kayes. #RouteKayes #RN1 #RN3

Reconnaissez-vous un activiste ou un influenceur sur cette image ? C'était la rencontre entre le ministre et les activistes-influenceurs. Crédit photo.



Agence France-Presse

Le nouveau gouvernement remplacera l'alliance national-populiste du Mouvement 5 Etoiles avec la Ligue (extrême-droite) de Matteo Salvini #AFP



Mamadou Ismaila KONATE

Mali : adoption du projet de loi portant répression des infractions prévues par les actes unifiés de l'OHADA



MINUSMA

Mali: A#Gao, la MINUSMA renforce l'antenne régionale de l'ORTM , gravement pillée lors de la crise du 2012 en fournissant du matériel de production audiovisuelle.



Le journal Afrique

Le tambour, au Burundi, c'est beaucoup plus qu'un simple instrument de musique, c'est un objet sacré, relié à la tradition royale et inscrit au patrimoine immatériel de l'humanité de l'UNESCO. Le voici au coeur d'une nouvelle dispute entre le Burundi et le Rwanda...



Moussa Yoro Diallo



Assemblée générale de la Femafoot, la liste Alassane Souleymane, Habib Sacko est un choix judicieux et idéal vue qu'aucun de ceux-ci n'est mêlé aux crises qui ont secoué notre sport roi depuis des années.

Je préfère les neutres qu'aux mêmes gens qui nous ont amené dans cette crise d'intérêts personnels et égoïstes.

Avec la liste Alassane Souleymane, le football malien aura une image numérisée c'est-à-dire un éclat émerveillé et séduisant à travers le monde.

Bonne chance à notre liste !



malikile.com

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !



Entretien IBK-Shinzo Abe : Le Président de la République magnifie l'excellente qualité de la coopération entre le Mali et le Japon



Le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar Keita a eu un entretien dans l'après-midi du mercredi 28 Août 2019 avec S.E.M Shinzo Abe, Premier Ministre du Japon. L'entretien de haut niveau entre les deux dirigeants, en marge de la séance d'ouverture de la 7ème TICAD, s'est déroulé au Centre de conférence Pacifico Yokohama Center.

Au cours de leur entretien, IBK et Shinzo Abé ont fait le tour de la coopération Maliano-japonaise. Elle se porte à souhait selon le Président de la République. Le Président de la République et le Premier ministre du Japon ont évoqué également les domaines de prospection de la coopération japonaise dans la Sécurité humaine avec ce que ça comporte, la qualification des ressources humaines, le capital humain mais aussi l'Agriculture. A l'issue de cet entretien, le Président de la République, témoignant de l'excellente santé de la coopération entre nos deux pays, a expliqué « Vous savez que depuis des années l'ONG Japonaise Sasaki s'intéresse beaucoup au Mali dans la promotion de l'Agriculture, notamment pour les variétés culturelles telles que le maïs, le sorgho et les recherches pour l'amélioration de ces variétés-là ; il y a également l'éducation, Sasaki accorde beaucoup d'importance à l'innovation. Le Japon c'est le pays de l'électronique triomphante et je pense que dans ce domaine-là le Mali est un pays qui a de l'avenir très promoteur. Les jeunes gens font de ces prouesses qui nous surprennent nous-mêmes. Vous avez été témoins de l'envoi de trois de nos jeunes à la Silicon Valley l'été dernier c'est-à-dire qu'il y a un potentiel avec niveau-là. Je souhaite que le Premier ministre Abe et son gouvernement examinent avec faveur la possibilité pour les jeunes maliens de venir se former dans ce domaine-là ici, et dans d'autres domaines. Egalement au plan de sa capacité d'innovation en matière médicale le Japon est un pays pilote. Dans le domaine de la sécurité, je salue également le soutien constant du Japon à l'école de maintien de la paix. Pas seulement, on sait également tout ce qui a été fait par le Japon en matière d'appui, à la qualification des services de sécurité, et je crois que les

Coopération Mali-USA : L'honorable Jimmy Panetta reçue en audience par le MDAC

Le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le général de division Ibrahim Dahirou Dembélé, a reçu en audience, le mardi 27 août 2019, dans son département, le représentant du Congrès américain (D-CA), l'honorable Jimmy Panetta.

Etaient présents à cette rencontre le Chef d'Etat-major général des Armées, le Général de Division Abdoulaye Coulibaly, le chef de Cabinet du ministre de la défense, l'inspecteur Général des Armées et Services.

Les échanges ont essentiellement porté, entre autres, sur la situation sécuritaire du Mali et dans le Sahel et la promotion de la coopération qui existe entre le Mali et les USA.

Selon le représentant du congrès des Etats-Unis pour qu'il y ait des progrès il doit y avoir la sécurité d'abord. Il a affirmé qu'ils vont poursuivre ces discussions, à leur retour aux Etats-Unis, sur l'avenir des relations entre les USA et le Mali. Le ministre de la défense et des anciens combattants a été remercié par l'hôte du jour pour l'accueil qui lui a été réservé.



apports matériels, en moyens logistiques, en moyens de transports, en moyens de Communication, de transmission et tout cela est à l'actif de la coopération avec le Japon. Donc c'est un entretien heureux ».

■ **Cellule de Communication et des Relations
Publiques de la Présidence de la République**

Lisez et faites **Malikilé**
votre journal numérique

Education nationale : Une session d'information et d'échanges sur les opportunités de développement de carrière des enseignants de l'anglais aux États-Unis



Le développement professionnel efficace est nécessaire pour aider les enseignants à apprendre et à perfectionner les stratégies pédagogiques requises pour enseigner la génération future. C'est dans ce cadre que le Centre Américain de Bamako, sis à l'ambassade des États-Unis, s'est récemment associé à l'Association Malienne des Enseignants de la Langue Anglaise (AMELA/MATE) et à d'autres enseignants de différentes écoles de Bamako pour organiser une session d'information et d'échanges sur les opportunités de développement de carrière des enseignants de l'anglais aux États-Unis. Cette activité importante destinée aux enseignants de l'anglais avait pour but principal d'informer les enseignants sur les opportunités de développement de carrière offertes à eux par l'ambassade des États-Unis au Mali, notamment les programmes d'échanges et les bourses d'étude comme le Fulbright, le Humphrey, le TEA, SUSI for Educator, etc.

En plus des documents distribués aux participants sur le développement professionnel des enseignants, une vidéo, dans laquelle un professeur d'anglais américain donne des conseils pratiques, a aussi été projetée autour de laquelle les participants ont eu un débat ouvert et franc et chaque participant a donné son avis, sa contribution et ses conseils sur le sujet et quelques astuces pour le développement de carrière des enseignants. En plus, lors de la session, le président de l'association AMELA/MATE, Monsieur Moussa Tamboura, a souligné l'importance du renforcement de capacités des enseignants qu'il considère comme « les bâtisseurs de la nation » et a mis en exergue les contributions de son association à travers les plateformes virtuelles.

Le renforcement professionnel des enseignants revêt un intérêt croissant en tant que moyen essentiel de soutenir les compétences de plus en plus complexes que les élèves doivent acquérir pour réussir au XXI^e siècle. Des formes d'enseignement sophistiquées sont nécessaires pour développer les compétences des étudiants, telles que la maîtrise en profondeur de contenus difficiles, la pensée critique, la résolution de problèmes complexes, la communication et la collaboration efficaces et l'autodétermination. L'ambassade des États-Unis au Mali reste en-

Blocus des routes Kati-Kayes: Le général Moussa Diawara intervient pour éviter une crise



« C'est à travers moi que la sécurité d'état nous a contacté » nous confie Adama Ben Diarra membre de la cellule de communication du collectif Sirako. C'est ainsi que Ben a informé les autres membres du collectif pour aller répondre à l'appel de la DGSE. La réunion a eu dans la salle de conférence de la DGSE en présence du général Moussa Diawara. Qui a écouté attentivement les jeunes. Après analyse de leurs doléances, il leur a demandé d'oublier la démission du ministre des infrastructures. Chose que le collectif a accepté. Sur les autres points, le général leur a fait savoir que les travaux de réhabilitation débutent le 20 septembre 2019 donc dans 03 semaines. Les autres points de revendications à savoir : le train et l'aéroport seront gérés par les départements concernés. « Le général Moussa Diawara se porte garant du suivi et du respect de cette date du 20 septembre, parce qu'il nous a reçu en tant que conseiller du Président de la République, qui est au Japon en ce moment. Le Général joue sa crédibilité dans cette crise devant l'opinion nationale et internationale. Le patron des services de renseignements n'est pas n'importe qui, cela y va de la crédibilité même de l'état malien. Grâce à cette confiance en sa personne par les jeunes, il doit honorer ses engagements » nous confie Adama Ben Diarra. Cette intervention du général Moussa Diawara a été bien appréciée car elle évite aussi à l'économie malienne des difficultés avec tous ces camions de marchandises bloqués. Sur le plan sécuritaire cette intervention de la DGSE a tout son sens dans la mesure où Kati n'est pas une ville comme les autres. Une intervention musclée des forces de l'ordre n'allait pas être la solution. C'est pour toutes ces raisons que le général Moussa Diawara a anticipé, il le fait dans le cadre de son travail. « La sureté de l'état et la stabilité du pays nous engagent. Nous sommes rentrés dans le jeu dans ce cadre-là. Nous intervenons toujours en dernière position après l'exécutif pour apaiser les tensions. » Conclut le général Moussa Diawara. Apprenti informateur

gagée aux côtés des enseignants et des maliens pour le renforcement de capacités et la promotion de l'anglais, qui est aujourd'hui une langue internationale incontournable pour les affaires et le développement économique.

■ **USAMali Centre Américain Bamako American Center Bamako MATE AMELA Education USA**

Route Kati-Kolokani-Diéma-Kayes : Ce qu'il faut retenir



Nous suivons avec intérêt, notamment à travers la presse et sur les réseaux sociaux, les cris de cœur de nombreux usagers quant à l'état de dégradation de l'axe Bamako-Kati-Kolokani-Diéma-Kayes. Nous déplorons les cas d'accidents qui se font monnaie courante, conduisant parfois à des pertes en vie humaine. Tout en nous inclinant devant la mémoire de toutes les victimes d'accidents sur les routes, nous tenons à rassurer les usagers que cette route fait partie des priorités du département.

La ministre effectue régulièrement des missions pour s'enquérir personnellement de la situation et contrôler les travaux d'entretien qui se font pour assurer la sécurité et le maintien en état dudit réseau routier.

350 milliards pour reconstruire totalement la route !

Compte tenu de l'état de dégradation avancée dudit réseau du fait de son vieillissement et de la forte charge qu'il subit depuis la crise ivoirienne de 2002 suite au basculement du trafic vers le corridor sénégalais, il est plutôt envisagé une réhabilitation totale. Cette réhabilitation nécessite un coup financier dont le pays ne dispose pas aujourd'hui. Les premières études font état d'un montant de plus de 350 milliards pour la reconstruction totale de cette route !

Conformément aux orientations du Document de Politique Nationale des Transports, des Infrastructures de Transport et de Désenclavement, adopté en octobre 2015 par le Gouvernement, le département a opté pour de nouvelles caractéristiques ainsi que de nouveaux standards internationaux en matière de construction de routes. Intégrant qualité et durabilité, cette nouvelle orientation a pour postulat de base de mettre fin à ces routes qui se détériorent à peine après leur inauguration.

Plusieurs partenaires techniques et financiers sollicités !

Nous sommes conscients des multiples enjeux liés à l'état actuel de cette route. Plusieurs partenaires techniques et financiers ont été sollicités. Les réflexions pour une mobilisation rapide des ressources financières se font de manière permanente. Cette dynamique se poursuivra.

En attendant que les travaux de réhabilitation de cette route soient effectifs, il faut souligner que de nombreux efforts en matière de développement des infrastructures routières sont déjà consentis dans la

DOUENTZA : Trois soldats maliens tués et sept autres blessés dans une attaque vers BOUSSOUMA



Trois soldats Maliens ont été tués et sept autres blessés dans une attaque perpétrée mardi par des hommes armés non identifiés, vers Boussouma, localité située à une quarantaine de kilomètres au Nord-est de Douentza, dans la région de Mopti, au centre du pays, a appris l'AMAP de source sécuritaire.

Les éléments de la mission de relève des forces armées Maliennes (Fama) de Bouliekessi, à environ 3Km de Boussouma, localité située entre Douentza et Hombori, a essuyé des tirs par des hommes armés non identifiés après l'explosion d'un engin improvisé au passage de leur véhicule endommagé, faisant 3 morts et 7 blessés, selon la même source. La même source qui ne précise pas la direction prise par les assaillants encore moins les moyens de transports qu'ils empruntent, affirment que les terroristes ont abandonné sur place un de leurs éléments tué par les Fama.

Les autorités régionales se sont rendues sur les lieux du drame pour constater les dégâts, présenter des condoléances à la hiérarchie militaire et aux parents des victimes, et souhaiter prompt rétablissement aux blessés. Un renfort a été dépêché sur les lieux de l'attaque pour retrouver et traquer d'éventuels assaillants ou leurs complices.

■ KM

région. Il s'agit principalement de la construction du 2ème pont. D'un montant de 58 milliards de francs CFA, ce deuxième pont viendra impulser une nouvelle dynamique au développement de la première région.

Aussi, pour un montant de 2,3 milliards de francs CFA, le pont actuel est en cours de réhabilitation. La route Kayes-Kéniéba est également en chantier. D'autres projets d'infrastructures routières dans la région de Kayes sont en préparation à savoir : la route Sadiola-Kéniéba, la route Kita-Toukoto-Bafoulabé avec la construction de deux ponts et la route Nioro-Yelimané-Dialaka. Ce message, nous en sommes conscients, n'effacera pas les peines des usagers. Toutefois, nous osons l'espérer, il se veut un gage de la bonne volonté du département en la matière et de satisfaction du besoin d'information de l'ensemble de nos concitoyens.

■ La Cellule de Communication MEI

G5 Sahel : Le Droit des Conflits Armés et les Droits de l'Homme au cœur d'un atelier à Nouakchott



Organisé par le G5 Sahel à travers sa Force Conjointe, son Collège de Défense et son Secrétariat Permanent, en collaboration avec l'État-major des Armées Mauritaniennes, le Haut-Commissariat Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH) et l'Union Européenne, cet atelier a permis une adaptation des formations au contexte spécifique du G5 Sahel, en matière de Droit International Humanitaire, des Droits de l'Homme, de la Protection des civils, dont les réfugiés et déplacés internes, des femmes et des enfants.

Cet atelier relatif à la Révision de Modules de Cours sur le Droit des Conflits Armés et les Droits de l'Homme dans l'espace G5 Sahel a été suivi d'une formation de 25 Formateurs de l'État-major Générale des armées de Mauritanie du 24 au 28 Juin 2019. Plusieurs autres organisations ont collaboré à cet atelier et aux formations dispensées, notamment l'ONUDC, l'Institut des Études de Sécurité (ISS), l'Institut des Nations Unies pour la Recherche et la Formation (UNITAR), CIVIC, UNICEF/Mauritanie ainsi que l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Durant les travaux et afin de contribuer à une meilleure exécution du Mandat de la Force Conjointe du G5 Sahel, d'autres thématiques importantes ont aussi été abordées telles que les Règles d'Engagement de la Force Conjointe, le Concept Genre, les violences sexuelles liées aux conflits ainsi que les abus et exploitations sexuelles. Enfin, les participants à la formation ont également suivi un cours sur les méthodes pédagogiques et techniques de communication afin de les outiller au mieux en vue des formations qu'ils auront à organiser dans le futur.

L'objectif principal de ce programme de formations en atelier, dont l'étape de Nouakchott constitue la phase-pilote, est de doter les États-majors des Armées des cinq pays du G5 Sahel, de « pools de Formateurs » qualifiés en Droit des Conflits Armés.

Ces formations visent à terme à assurer une meilleure préparation des bataillons de la Force Conjointe du G5 Sahel en rapport avec le respect des Droits de l'Homme, du Droit International Humanitaire, du Droit des

Inondations au Mali : Des dégâts importants dans plusieurs localités



À Mali, les pluies diluviennes de ces derniers jours ont provoqué des inondations, dans plusieurs localités. En quelques jours, ces inondations ont provoqué d'importants dégâts matériels dont l'effondrement de plusieurs maisons et des pertes d'animaux. Dans la région de Koulikoro, plus précisément dans le village de Massala, plus de 100 ménages dont 700 personnes ont été touchées. Le pire est à craindre car, selon l'agence nationale de la météorologie, jusqu'à la fin du mois, des orages accompagnés de pluies seront très fréquents sur l'ensemble du pays.

À Massala, la protection civile et la croix rouge sont à l'œuvre pour secourir les victimes des pluies diluviennes de ces derniers jours qui ont affecté la quasi-totalité de la région de Koulikoro. C'est les salles de classe du village qui ont servi d'abri aux sinistrés. Et de l'avis des autorités communales, toutes les dispositions sont prises pour donner le sourire aux sinistrés. Des vivres, des nattes, des couvertures, des moustiquaires...ont été offerts aux victimes.

Réfugiés et la Protection des civils, facteurs essentiels à la réussite de la mission assignée à cette force.

Le Secrétariat Permanent du G5 Sahel a tenu à décerner un satisfecit à toutes les parties prenantes pour le succès de cette première expérience et réitère son soutien total à la poursuite des autres phases de ce programme dans les autres pays du G5 Sahel, à savoir le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Tchad.

Ils accueilleront d'ailleurs prochainement l'équipe mobile de formation.

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

FOFY[®] INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

CUIVES

MALISAD10



Santé • Sécurité • Economie

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 28 AOUT 2019



Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi, 28 août 2019 dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba sous la présidence de Docteur Boubou CISSE, Premier ministre, Chef du Gouvernement.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté des projets de texte ;
- procédé à une nomination ;
- et entendu une communication.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

AU TITRE DU MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE

Sur le rapport du ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret fixant la composition, l'organisation et les modalités de fonctionnement du Conseil de Sécurité nationale. Le Conseil de Sécurité nationale, créé auprès

du Président de la République par Ordonnance n°2019-007/P-RM du 08 mars 2019, a pour mission d'assurer la prospective en matière de défense et de sécurité et de coordonner la gestion des crises au niveau national.

Le présent projet de décret, pris en application de cette ordonnance, fixe sa composition, son organisation et ses modalités de fonctionnement. Il met à sa disposition un secrétariat permanent chargé d'assurer l'exécution de ses décisions.

Son adoption s'inscrit dans le cadre de l'opérationnalisation du Conseil de Sécurité nationale et permettra ainsi de renforcer le cadre institutionnel des organes stratégiques et de suivi des décisions du Président de la République en matière de défense et de sécurité.

AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

Sur le rapport du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, le

Conseil des Ministres a adopté un projet de décret portant approbation de la politique nationale de coopération au développement et son plan d'actions 2019-2023.

Le Conseil des Ministres, en sa session du 06 février 2019, a pris acte d'une communication écrite relative à la politique nationale de coopération au développement et son plan d'actions 2019-2023.

Le projet de décret adopté consacre l'approbation formelle de ladite politique et ouvre la voie à la mise en œuvre des actions préconisées.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT SOCIAL

Sur le rapport du ministre de l'Habitat de l'Urbanisme et du Logement social, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret portant changement de vocation des parcelles de terrain, objet des titres fonciers n°156 892, n°156 893, n°156 894, n°156 895, n°156 896, n°156

897, n°156 898 et n°156 899, tous issus du morcellement du Titre foncier n°1 209 du 26 novembre 1936 sise à Samanko dans le Cercle de Kati, Région de Koulikoro.

Suivant le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la Commune rurale du Mandé approuvé par Décret n°2014-0870/P-RM du 26 novembre 2014, les parcelles de terrain, objet des titres fonciers ci-dessus cités, sont assujetties à la vocation agricole.

Le présent projet de décret change cette vocation en celle d'habitat dans le cadre de la réalisation des orientations du Président de la République sur le plan des logements sociaux. Le changement de vocation ainsi opéré contribuera à atteindre les objectifs de construction des logements sociaux et économiques pour les populations à revenus intermédiaires.

AU CHAPITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Conseil des Ministres a procédé à la nomination suivante :

AU TITRE DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

- Secrétaire Permanent du Conseil de Sécurité nationale : Inspecteur Général de Police Ibrahima DIALLO.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

AU TITRE DU MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT SOCIAL

Sur le rapport du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Logement social, le Conseil des Ministres a pris acte d'une communication écrite relative aux mesures permettant à la Direction nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat et ses démembrements d'assurer la mission de lutte contre les constructions illicites et de veiller au respect des servitudes d'urbanisme.

La Direction nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat veille au respect des règles relatives à l'urbanisme et à la construction de l'habitat en application des textes législatifs et règle-

mentaires.

Elle dispose, à cet effet, de brigades dont le personnel assure le contrôle des chantiers de construction, sensibilise les citoyens sur l'importance du respect de la réglementation et dresse les procès-verbaux de constatation d'infraction éventuelle.

Ainsi, dans l'exécution de leurs missions, ces brigades rencontrent d'énormes difficultés qu'il convient de corriger.

La présente communication, initiée dans ce cadre, formule des propositions dont la mise en œuvre permettra à la Direction nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat de faire face aux missions qui lui sont assignées.

Bamako, le 28 août 2019

Pour le Secrétaire général du Gouvernement et par, Le Secrétaire général adjoint du Gouvernement,
Mahamadou DAGNO
Chevalier de l'Ordre national

SAMA
transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À
40%
SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money

Attribution de deux marchés à la société Marylis BTP CI : L'entreprise KGC-CG SARL attaque le décret du gouvernement pour « violation » du code des marchés publics

Le gouvernement du Mali a attribué à la société Marylis BTP CI, lors du conseil des ministres ordinaire du 14 août 2019, deux marchés relatifs aux travaux de réhabilitation de certains services ainsi qu'à la fourniture et à l'installation d'équipements médicaux au niveau du Centre hospitalier universitaire Gabriel TOURE, de la Polyclinique des Armées de Kati et du Centre hospitalier universitaire du Point G. Cette décision est attaquée, par l'entreprise KGC-CG SARL, devant le président du comité de règlement des différends pour « violation » du code des marchés publics.

L'entreprise KGC-CG SARL a attaqué, le jeudi dernier, le décret du conseil des ministres du 14 août, portant approbation des deux marchés relatifs aux travaux de réhabilitation de certains services ainsi qu'à la fourniture et à l'installation d'équipements médicaux au niveau du Centre hospitalier universitaire Gabriel TOURE, de la Polyclinique des Armées de Kati et du Centre hospitalier universitaire du Point G devant le président du comité de règlement des différends. Dans la plainte dont nous détenons une copie, l'entreprise KGC-CG SARL demande auprès du président du comité de règlement des différends de suspendre la procédure d'attribution des deux marchés précités pour « violation » du code des marchés publics de septembre 2015.

En effet, dans sa plainte, le gérant de l'entreprise KGC-cg SARL reproche au gouvernement de ne pas respecter les procédures normales exigées par le code des marchés publics dans l'attribution de ces deux marchés. « **Contrairement au code des marchés publics, ces deux marchés n'ont pas fait l'objet d'inscription dans les plans prévisionnels annuels de passation des marchés publics** », lit-on dans le document qui fait référence au Titre IV, Chapitre II et article 33 du code des marchés publics. Que dit donc cet article dont l'entreprise KGC-CG SARL fait référence ? En

33.1 dudit article, il est écrit : « **Les autorités contractantes élaborent des plans prévisionnels annuels de passation des marchés publics sur le fondement de leur programme d'activités, suivant un modèle type établi et diffusé par l'organe chargé de la régulation des marchés publics et des délégations de service public** ». Aussi, ajoute-t-on que ces plans doivent être cohérents avec les crédits qui leur sont alloués. Ils sont révisables. Ce n'est pas tout, le même article précise : « **Les plans prévisionnels annuels de passation doivent être communiqués à l'organe chargé du contrôle des marchés publics et des délégations de service public, au plus tard le 30 septembre de l'année précédant, l'année budgétaire considérée, pour approbation et publication dans un délai fixé par arrêté du ministre chargé des finances. Les plans révisés sont soumis aux mêmes dispositions d'approbation et de publication que le plan initial** ».

En point 33.2, il est précisé que : « **Les marchés passés par les autorités contractantes doivent avoir été préalablement inscrits dans ces plans prévisionnels ou dans les plans révisés, à peine de nullité, sous réserve de l'approbation de l'organe chargé du contrôle des marchés publics et des délégations de service public** ». Tout morcellement de commandes, en violation du plan annuel de passation des marchés publics, caractérise, selon cet article, un fractionnement de dépenses, constitutif d'une pratique frauduleuse. « **En outre, constitue un fractionnement des dépenses tout procédé par lequel les dépenses relatives aux prestations de biens, de services ou de travaux de même nature ou de même objet sont engagées par un Ordonnateur pour un même service ou une même unité fonctionnelle et dont les montants cumulés au cours de l'année budgétaire attei-**



gnent ou dépassent les seuils de passation des marchés publics », lit-on dans l'article 33.3 du code des marchés publics. Et on conclut cet article par dire que : « **La nature de la dépense s'apprécie par rapport au caractère homogène des travaux, des fournitures et services tel que définis à l'article 10 du présent décret** ».

Au-delà de l'article 33, le gouvernement du Mali a, dans l'attribution de ces deux marchés, violé l'article 64 du code des marchés publics selon le plaignant. Selon cette entreprise plaignante, il n'y a pas eu de mise à concurrence. Or, l'article 63 du code des marchés publics prévoit des avis d'appel à la concurrence. En son premier point, 63.1, on précise : « **Les marchés publics passés par appel d'offres, dont le montant est supérieur ou égal au seuil de passation visée à l'article 9 du présent décret doivent obligatoirement faire l'objet d'un avis d'appel à la concurrence, d'appel à candidatures ou de pré-qualification selon le cas. Ces avis d'appel à la concurrence ou de pré-qualification sont portés obligatoirement à la connaissance du public par insertion obligatoire dans le journal des marchés publics et dans une publication nationale et/ou internationale habilitée à recevoir des annonces légales, dans un journal à grande diffusion ou par d'autres moyens traçables de publicité** ». Le point deux, 63.2, argumente : « **63.2 Les avis d'appel public à la concurrence ainsi que les avis de pré-qualification peuvent faire l'objet d'une publicité par voie électronique qui est complémentaire des insertions publiées dans les conditions prévues au présent article** ». L'article 63.3 du code des marchés publics prévoit que « **l'avis d'appel d'offres,**

dont le modèle est fixé par l'organe chargé de la régulation des marchés publics et des délégations de service public, fait connaître au moins : l'objet du marché; la source de financement ; le lieu où l'on peut prendre connaissance du dossier d'appel d'offres ou les modalités d'obtention de ce document; le lieu et la date limite de réception des offres; le délai pendant lequel les candidats sont tenus par leur offre, qui ne peut dépasser quatre-vingt-dix jours; les justifications à produire touchant la qualification et les capacités techniques et financières exigées des candidats; la date, le lieu et l'heure d'ouverture des plis ». Et le dernier point précise : « **L'absence de publication de l'avis est sanctionnée par la nullité de la procédure** ».

C'est sur la base de ces deux articles du code des marchés publics que le gérant de l'entreprise KGC-CG SARL a attaqué, devant le président du comité de règlement des différends, pour suspension de la procédure d'attribution de deux marchés.

Pour rappel, le conseil des ministres a, lors de sa session ordinaire du 14 août 2019, adopté sur le rapport du ministre de l'Économie et des Finances, le Conseil des ministres a adopté, des projets de décret portant approbation de deux marchés relatifs aux travaux de réhabilitation de certains services ainsi qu'à la fourniture et à l'installation d'équipements médicaux au niveau du Centre hospitalier universitaire Gabriel TOURE, de la Polyclinique des Armées de Kati et du Centre hospitalier universitaire du Point G. Les deux marchés, selon le communiqué du conseil des ministres, sont conclus entre le gouvernement de la République du Mali et la Société MARYLIS BTP CI pour un délai d'exécution de 08 mois et un montant de : 3 milliards 909 millions 997 mille 850 francs CFA toutes taxes comprises pour la réhabilitation de certains services ; 1 milliard 856 millions 442 mille 500 francs CFA hors taxes pour la fourniture et l'installation d'équipements médicaux.

■ **Boureima Guindo**

Coordonner les différentes stratégies pour la Sécurité dans le Sahel : Le G5-Sahel expose ses défis aux partenaires



La Ministre de l'Économie Numérique et de la Prospective, Mme Kamissa CAMARA, assurant l'intérim du Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, a participé dans la mi-matinée de ce mercredi 28 Août 2019 à une conférence spéciale sur le G5-Sahel.

Cette conférence était organisée par le Japon en marge de la TICAD7. Lors de cette conférence, les pays du G5-Sahel ont exposé en face des partenaires nationaux et internationaux les principaux défis auxquels chaque pays fait face, mais également de revenir sur l'utilité de la force conjointe du groupement sahélien constitué par le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Les participants du G5-Sahel à la conférence ont sollicité les partenaires nationaux et internationaux de continuer à soutenir cette initiative régionale qui est très importante. La dégradation de la situation sécuritaire au Burkina Faso et au centre du Mali a également été et l'urgence d'intervenir afin que les quelques 500 000 enfants puissent reprendre le chemin de l'école dès la rentrée scolaire prochaine. En organisant cette conférence spéciale sur le Sahel, le Japon de plus en plus manifeste son intérêt profond sur la sécurité dans cette partie de l'Afrique. Le Ministre des Affaires étrangères a annoncé l'assistance de son pays pour la paix, la sécurité et le développement au Sahel. Parlant de cette annonce du Japon, l'intérimaire du Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale Mme Kamissa CAMARA, a évoqué à la presse « C'est très important et très positif pour nous d'avoir les par-

tenaires stratégiques comme le Japon. Il s'agit d'une avancée positive puisque ce que nous cherchons à faire maintenant c'est d'avoir une action concertée entre les différents pays du Sahel, mais surtout la communauté internationale, pour permettre de venir à bout des défis sécuritaires dans la région ». Pour poursuivre la Ministre indiquera qu'il existe actuellement 17 stratégies sur le Sahel émanant de la communauté internationale; avant de conclure « nous constatons qu'il n'y pas une coordination parfaite entre ces différentes stratégies. Donc il s'agit refaire la coopération internationale autour de la région du sahel et de trouver la solution concertée qu'il faut pour venir à bout de nos différents défis ». La prochaine réunion du 12 septembre 2019 à Ouagadougou sur la sécurité et le développement dans le sahel, au Nigeria, au Bénin, au Togo a également été évoquée en rappelle aux actions en cours pour renforcer l'intégration sous régionale en matière de lutte contre le terrorisme et contribuer au développement dans ces pays.

La rencontre qui avait l'allure d'un espace de plaidoyer a été co-présidé par l'Union Africaine et le Japon en présence des ministres des affaires étrangères des pays membres du G5-Sahel, les représentants de la France, de l'Italie, de l'UNHCR, et d'autres partenaires techniques et financiers.

■ **Cellule de Communication et des Relations Publiques de la Présidence de la République**

Blocus des routes : Le Premier ministre évalue les « mesures d'urgences » pour le début des travaux de réhabilitation

Lundi, 26 août 2019 – Le Premier ministre chef du gouvernement a reçu les membres du mouvement « SIRAKO » et une délégation du Front d'Action pour la Région de Kayes (FARK) ce matin à la primature.

L'objectif de ces rencontres était de les écouter, mieux comprendre leurs préoccupations et de mieux les informer sur les dispositions qui sont en cours concernant les sujets de revendications.

En ce qui concerne le début des travaux de la route Kati-Didiéni, ce n'est pas un problème d'argent qui bloque le début des travaux. Le Premier ministre recevra les représentants de la société SATOM demain mardi afin de faire le point sur l'exécution des travaux toute chose qui lui permettra d'évaluer le début effectif des travaux ainsi que les mesures d'urgences à prendre.

Aucune date de début de travaux ne peut être annoncée avant cette rencontre. Un montant de 15 milliards de FCFA a déjà été engagé en plus des montants pour l'avance de démarrage.

Le financement est inscrit dans le budget d'état sur trois ans dont le financement est aussi acquis. Si ce n'est qu'une question d'argent, les travaux commenceront. Le financement est également acquis pour la route Kwala-Nara à travers un financement extérieur.

Le processus est en cours : ratification de l'accord de financement par l'assemblée nationale, choix du prestataire pour exécuter les travaux. Tout cela ne pourra se faire avant le début de l'année prochaine courant premier trimestre.

Le début de l'activité ferroviaire est également une priorité du gouvernement. Plus de 4 milliards de FCFA avaient été engagés pour rétablir le trafic mais l'argent a été utilisé pour le fonctionnement de DBF et la prise en charge de 700 cheminots qui sont au chômage.

Des audits et évaluations sont en cours afin de permettre de faire de nouvelles propositions puisque les anciennes n'ont pas été satisfaisantes. À la suite donc, il faut discuter avec les techniciens pour évaluer les délais et

détails techniques afin de permettre de construire des rails de nouvelle génération, acheter des wagons et réhabiliter les gares. L'aéroport de Kayes Dag Dag est fonctionnel, accueille déjà des avions privés et est prêt à recevoir du trafic commercial. L'état a déjà fait les investissements pour mettre les infrastructures aux normes. Charge aux compagnies internationales de desservir l'aéroport. Par ailleurs le projet de compagnie aérienne malienne est en attente de l'autorisation communautaire pour commencer le trafic de Bamako vers les capitales régionales dont Kayes. Les avions ont déjà été achetés. Un partenariat sera mis en place avec les compagnies internationales pour le prolongement des vols vers Kayes.

Toutes ces informations sont réelles et vérifiées au niveau des services compétents. La démission de la ministre n'est pas un sujet sur lequel il devrait avoir une discussion. Toutes les revendications sont légitimes selon le Premier ministre.

Il a appelé à la levée des barricades afin de permettre une reprise normale des activités socio-économique dans la région. Les échanges fructueux se sont déroulés dans le respect et dans la sérénité.

■ Les services de communication du Gouvernement du Mali





«Zéro violence basée sur le genre pour l'avenir de l'Afrique » : Ensemble, nous pouvons

La Première Dame du Mali et Présidente de l'ONG-AGIR, s'engage La Première Dame du Mali, KEÏTA Aminata Maïga, Présidente de l'ONG AGIR, pour l'Assainissement et le cadre de vie, a pris part, ce mercredi 28 Août 2019, à l'événement de haut niveau « Zéro violence basée sur le genre pour l'avenir de l'Afrique : Ensemble, nous pouvons ». L'événement a eu lieu en début de matinée au Yokohama Center en marge de la TICAD7.

Il est Coorganisé par l'Organisation des Premières Dames d'Afrique pour le Développement (OPDAD) et le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) avec la collaboration de l'Union Africaine.

L'objectif principal de l'événement parallèle de haut niveau est de souligner le sentiment d'urgence qui consiste à mettre fin aux VBG et aux pratiques néfastes. Il vise également à renforcer les relations de coopération et d'échange tripartites entre le Japon, les pays africains et l'UNFPA.

La TICAD 7 représente une plate-forme stratégique pour les gouvernements du Japon et ceux d'Afrique, ainsi que pour l'OPDAD et l'UNFPA, afin de renforcer les partenariats et la collaboration en vue d'intensifier les stratégies novatrices et efficaces en matière de violence basée sur le genre en Afrique, par le biais de programmes efficaces de lutte contre

la VBG, de promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes; contribuant ainsi à des sociétés plus prospères, stables et résilientes.

Selon les organisateurs, il reste onze années pour atteindre les ODD, une solidarité sans précédent et un renforcement de la collaboration et du soutien avec les États membres et d'autres acteurs sont nécessaires pour mettre fin à la violence basée sur le genre et aux pratiques néfastes. A l'issue de la cérémonie, engagée, déterminée et mobilisée constamment dans le combat pour le bien-être des populations notamment les jeunes filles et les femmes, choisie également pour son leadership, la Première Dame du Mali, KEÏTA Aminata Maïga, Présidente de l'ONG AGIR, au nom de ses sœurs Premières Dames d'Afrique, a livré la déclaration d'engagement de l'OPDAD. Les Premières Dames dans cette déclaration félicitent le Gouvernement japonais et l'UNFPA à travers sa directrice exécutive Natalia Kanem et font des recommandations pour atteindre les objectifs fixés.

« Nous sommes résolument déterminées à faire avancer les objectifs à mettre fin aux violences basées sur le genre et autres pratiques néfastes conformément à notre plan stratégique et dans le cadre de nos partenariats. Nous sommes résolument engagées à contri-

buer à l'élimination des violences basées sur le genre à travers des efforts de plaidoyer. Appelons le gouvernement japonais et nos partenaires comme l'UNFPA à mettre en place un cadre de coopération approprié avec l'OPDAD sur les questions d'autonomisation de la femme et des violences basées sur le genre et autres pratiques néfastes. Demandons à l'Union africaine de considérer favorablement comme thème de ses prochains sommets l'élimination des violences basées sur le genre et autres pratiques néfastes. Sollicitons Chefs d'Etat et de Gouvernements présents pour faire aboutir ce plaidoyer » a déclaré la Première Dame du Mali dans sa prise de parole. La Séance d'ouverture s'est déroulée en présence des Chefs d'Etat du Burkina Faso et de Madagascar, des Premières Dames, de l'épouse du Premier ministre japonais et de nombreuses autres personnalités. Elle a été marquée par le mot de bienvenue du Représentant du Gouvernement japonais, le Discours d'ouverture de Mme Natalia Kanem, Secrétaire Générale Adjoint des Nations Unies et Directrice Exécutive de l'UNFPA, l'Allocution de la Présidente de l'OPDAD, Allocution de l'Union africaine, le Discours principal de Mme Mialy Rajoelina, Première Dame de Madagascar, Présidente de FITIA et championne de l'UNFPA pour la lutte contre la violence basée sur le genre.

■ **Cellule de Communication et des Relations Publiques de la Présidence de la République**



Affaire Diango Sissoko contre la Boulangerie "Saveur du pain" en Commune I : **Voici toute la vérité**

Depuis quelques semaines, une tonitruante affaire faisant la Une de plusieurs organes de médias, oppose l'ex-Premier Ministre, Diango Sissoko, à la Boulangerie "Saveur du pain" au quartier Korofina Nord de la Commune I du District de Bamako. L'affaire, faisant suite à une plainte de l'ex-PM contre le propriétaire de la boulangerie, s'est heurtée à un certain nombre d'irrégularités procédurales lui ayant finalement donnée une toute autre dimension. En effet, il s'agit d'une boulangerie contiguë à la résidence du l'ex-Premier Ministre sous la transition dirigée par le Professeur Dioncounda

Traoré, Diango Sissoko. Aux dires d'Oumar Togo, Maire intérimaire de la Commune I, lorsque les travaux de construction de la boulangerie ont commencé, le Maire principal, Mamadou B. Kéita, lui-même, avant d'aller pour son traitement médical hors du pays, avait verbalement signifié au propriétaire qu'il n'y aurait pas de boulangerie. Mais malgré cela, deux mois après, il y a eu l'ouverture de la boulangerie sans que le Maire central n'eût aucunement donné son aval. C'est suite à cela, que Diango Sissoko a fait savoir à la Mairie qu'il avait préalablement évoqué la gestation d'une boulangerie voisine dont il n'approuvait

point l'installation en raison de plusieurs nuisances dont l'industrie pouvait être la source. C'est alors que le Maire intérimaire, Oumar Togo, lui a fait entendre qu'il pouvait s'associer aux familles riveraines pour signer une pétition et saisir officiellement la Mairie afin de signifier clairement à quel point la construction de la boulangerie leur causait des nuisances. L'ex-PM, en guise de réplique, a clairement signifié qu'il ne ferait pas de pétition dans cette affaire et a plutôt préféré adresser, le 16 juillet 2019, une correspondance à différents services techniques y afférant. Et le 22 du même mois, la Mairie a convié le promoteur de la boulangerie à présenter le document administratif lui donnant légalement l'autorisation de construire la boulangerie.

Le promoteur de la Boulangerie « Saveur du pain » en situation d'irrégularité En lieu et place de produire un justificatif valable, c'est plutôt une décision de construction attribuable à la zone de Souleymaneougou sous la Préfecture de Kati qui a été présentée au Maire, et non, celle autorisant la construction de la boulangerie à Korofina. Ce qui mettait nettement le promoteur en situation d'illégalité. C'est alors que les services techniques de la Mairie ont été informés en vue d'identifier toutes les irrégularités constatables dans la procédure d'installation de la boulangerie, ajoute Oumar Togo. Et dès lors qu'il ait été clairement constaté de sérieuses irrégularités, il a été verbalement notifié au promoteur de s'organiser dans les plus brefs délais pour faire déménager la boulangerie, étant donné qu'il était dans une situation de stricte irrégularité.

C'est ainsi que dans la foulée et à l'insu de la Mairie, le Commissaire du 6^e Arrondissement de la police, Tapa Konté, a ordonné la fermeture de la boulangerie en allant même jusqu'à menotter deux de ses employés qui y travaillaient sur place. Cela a visiblement offusqué la Mairie qui, ne s'y étant pas attendue, a interrogé le Commissaire sur le motif de son acte. Celui-ci, à son tour, se justifiera par les instructions qu'il dit avoir reçues du Ministère et le Procureur, lesquels lui auraient donné l'ordre de fermer la boulangerie sans même tenir compte de l'avis de la Mairie et sans non plus fournir le moindre document officiel justifiant ladite décision de fermeture.

En revanche, Oumar Togo, 1^{er} Adjoint du Maire et, en même temps, Maire intérimaire, n'étant

pas d'accord avec la décision pour violation flagrante de procédure, a immédiatement cherché à rencontrer l'ex-PM, Diango Sissoko, pour ouvertement lui exprimer sa ferme désapprobation concernant l'acte « anti-procédurale » du Commissaire Tapa Konté. C'est en réponse à cette plainte verbale du Maire que l'ex-PM a affirmé n'être nullement mêlé aux ordres de la police. Au même moment, le Commissaire était venu chercher Diango Sissoko pour qu'il aille faire sa déposition au Tribunal et en lui faisant entendre que cela était sur demande expresse du Procureur. Ce que l'ex-PM a catégoriquement refusé au motif qu'il eût déjà officiellement saisi la Mairie.

Le forfait du Commissaire Tapa Konté.

Chose paradoxale, interrogé par la Mairie, le Procureur a clairement répondu au Maire qu'il n'avait donné aucun ordre au Commissaire d'aller chercher Diango Sissoko pour une quelconque déposition et s'est même farouchement étonné du comportement du Commissaire Tapa Konté qu'il trouvait peu orthodoxe. « Personne d'autre n'est habilité à ouvrir, ni fermer la boulangerie si ce n'est le Maire. Et même s'il y a un verdict du tribunal, l'ultime décision reviendra à la Mairie », a martelé, le Procureur. Le Commissaire Tapa Konté n'avait-il, en réalité, besoin de la déposition de Diango Sissoko uniquement que pour mieux légitimer son acte de fermeture ? Du côté de la Mairie, la vraisemblance est claire.

On affirme même que le Commissaire Tapa Konté aurait fort probablement tenté de profiter d'une faille institutionnelle de la Mairie pour commettre son forfait étant donné qu'il n'avait aucun mandat pour fermer la boulangerie. L'affaire ayant, de ce fait, été classée sans suite par le Tribunal pour non-respect de procédure, la boulangerie "Saveur du pain" a rouvert ses portes et est, à nouveau, opérationnelle depuis quelques jours.

A présent, Oumar Togo, Maire intérimaire de la Commune I, n'entend plus que prendre toutes ses responsabilités en ramenant l'affaire à sa légitime autorité. Et cela sous-entend, en effet, qu'il agira selon les procédures réglementaires en vigueur dans le cadre d'une fermeture définitive de la boulangerie à l'issue du strict verdict des textes.

■ Moulaye Diop

**Abonnez vous
à votre journal
numérique**

**Malikilé
pour recevoir
les dernière
informations**

Ecobank
The Pan African Bank

Compte Courant

Le compte courant assorti d'avantages exclusifs.

- + e-Alert
- e-Statement
- SMS-Alert
- Virement
- Cartes

24H/24

OUVERT COMPTE COURANT

Offre soumise à conditions.

Ecobank
La Banque Panafricaine

www.ecobank.com

Le Parrainage pour l'élection Présidentielle : Une véritable source de corruption et de fraude pour les élus

Les 1er et 2nd tours de l'élection présidentielle en République du Mali ont eu lieu respectivement le 29 juillet et 12 août 2018.

Pour participer à ce scrutin présidentiel hautement capital, une somme de 25.000.000 F CFA (vingt-cinq millions de F CFA) comme caution devait être versée au trésor public, en plus du parrainage de dix députés ou de cinq conseillers par région et du District de Bamako étaient indispensables pour la validation de la candidature par la cour constitutionnelle.

Cette disposition légale contenue dans la loi électorale en vigueur a pour but principal d'empêcher les candidatures fantaisistes afin d'assainir la compétition politique.

Ainsi, les candidats en liste pour le fauteuil présidentiel, se sont livrés à une bataille rangée pour la collecte de la signature des élus nationaux (députés) ou locaux (conseillers) en raison d'un élu par candidat (Un élu ne peut parrainer plus de deux candidats). Dans cette course effrénée, les prétendants à la magistrature suprême de notre pays ne se sont pas fait prier pour débours des sommes pharaoniques pour entrer en possession du précieux sésame qui représentait le visa pour la compétition.

Ces parrainages se négocieraient contre la somme non négligeable de 4 à 5 millions de FCFA pour les très honorables députés nationaux, contre 200 000 FCFA à 50 000 FCFA pour les maires et conseillers.

Dans cette ambiance nauséabonde de fraude généralisée, les candidats les plus nantis financièrement se sont abattus sur les députés siégeant à l'Assemblée Nationale. Ainsi, l'écrasante majorité des candidats qui



n'avaient pas les moyens financiers pour s'acheter le parrainage des députés ont fait recours aux services des conseillers locaux. Cette situation constitue pour les élus de la nation une foire quinquennale dans laquelle, ils se font du magot à bons comptes au détriment des principes de l'éthique et de la morale en la politique. Elle est anti-démocratique et a exclu de la compétition certains candidats porteurs d'une vision politique alternative et dont l'apport pouvait être un enrichissement considérable dans les débats sur le destin de notre pays.

Le parrainage constitue certes un moyen de légitimation des candidatures pour l'élection présidentielle dont les enjeux sont trop importants pour être ouverte à n'importe quel individu, tel un concours d'entrée à la fonction publique, des dispositions doivent être prises

de toute urgence pour l'encadrer. Pour ce faire, une relecture de la loi électorale nous paraît indispensable pour privilégier le parrainage citoyen en lieu et place de celui des élus, afin de mettre fin à ce commerce ignominieux indigne d'un système démocratique respectable.

En effet, nous appelons ardemment de nos vœux l'implémentation du mode de parrainage citoyen qui permet à des milliers de citoyens de cautionner un candidat pour l'élection présidentielle.

Ce modèle en cours dans beaucoup de pays de l'Europe a le mérite de garantir la transparence de la gestion du parrainage et de jeter les bases d'un véritable encrage démocratique.

■ Alpha Sidiki Sangaré

Yokohama-Japon : Séance d'ouverture solennelle de la TICAD7

Le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar KEÏTA, a participé à la séance d'ouverture solennelle de la 7ème édition de la Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique TICAD 7. Le thème central de la TICAD 7, est « Faire avancer le développement de l'Afrique grâce au capital humain, à la technologie et à l'innovation ». Le Président de la République, à son arrivée hier à Yokohama, avait déclaré que « la particularité de cette session aussi est que les questions de Sécurité deviennent très importantes pour nous qui nous sommes du Sahel et par-

ticulièrement du Mali ».

La cérémonie a eu lieu dans la salle de Conférence Centre de conférence Pacifico Yokohama Center, sous la co-présidence de S. E. M. Shinzo Abe, Premier Ministre du Japon, S.E. M. Abdel Fattah el-Sissi, Président de la République Arabe d'Egypte (Président de l'Union africaine), S.E. M. António Manuel de Oliveira Guterres, Secrétaire-General des Nations Unies, S.E. M. Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine, S.E. M. Achim Steiner, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le Développement, et S.E. M. Philippe Le Houérou,

Directeur Général de la Société Financière internationale.

A l'issue des discussions et des échanges interactifs de haut niveau, durant les 72 heures de la Conférence; les participants traiteront les questions pertinentes identifiées dans le cadre de la TICAD, ainsi que des exemples de mesures concrètes et également des défis à relever pour accélérer le développement de l'Afrique.

La délégation du Mali conduite par le Président de la République, comprend deux ministres, des proches collaborateurs, l'ambassadeur du Mali à l'Union Africaine, l'ambassadeur du Mali à l'UNESCO.

■ **Cellule de Communication et des Relations Publiques de la Présidence de la République**



Plus que les biens ou les services : La connaissance et le savoir sont les véritables fondements de la prospérité économique



Les innovations technologiques favorisent l'émergence de nouveaux modèles économiques, de nouvelles sources de revenus et de nouvelles relations clients tout en réduisant les coûts opérationnels. Les principales valeurs boursières mondiales sont désormais liées à l'intangible et à l'immatériel. Le plus grand hébergeur du monde (Air B and B) ne possède aucun hôtel ! Les plus grands vendeurs de bien au monde (Ali baba et Amazon) ne possèdent aucune boutique ni aucun supermarché ! Le plus grand transporteur au monde (Uber) ne possède aucun véhicule ! Tous prospèrent grâce aux programmes, logiciels, applications et technologies. Le monde de la connaissance, des savoirs et des technologies a dépassé celui des hauts fourneaux, des chaînes de montage et des industries lourdes. La création de la richesse et des emplois est désormais portée par l'économie du savoir et de l'immatériel, levier principal de développement, d'amélioration des conditions de vie des populations et de renforcement de la compétitivité de l'économie.

L'économie du savoir est un secteur économique qui fonctionne autour des connaissances. Ce sont également avec de nombreux producteurs de savoirs, en lien avec des transformateurs et des créateurs de valeurs liés à

ces savoirs que de nombreux marchés sont créés autour de la connaissance. La « Silicon Valley » en Californie est une illustration pertinente de la construction d'un véritable secteur économique autour de la connaissance. Ce « success story » se caractérise d'abord par une forte concentration d'universités, de centres de recherche et d'innovation. Les recherches approfondies et appliquées, de nombreuses innovations, un dispositif de brevetage et de protection des entreprises, soutenues par des compagnies de plus en plus grandes, forment une des caractéristiques de cet espace. Il y a ensuite des outils et produits développés en rapport avec les découvertes, un système financier aux moyens illimités, le développement continu de nouveaux secteurs, la création de chaînes locales qui deviennent rapidement des chaînes mondiales, la promotion de l'économie de l'information et des données, avec des implications sur l'hébergement, les transports, les ventes en ligne, l'internet, le e-commerce... La Californie seule serait la 7^e puissance économique de la planète, pas loin de la France et avec un PIB équivalent aujourd'hui à celui de l'Afrique entière !

Les pays africains sont de plus en plus conscients de l'importance des TIC et développent plus ou moins des stratégies en la

matière en mettant en place des outils institutionnels. La création de Ministères en charge de l'économie numérique, la mise en place d'agences de développement des technologies... illustrent cette réalité. Certains prennent de l'avance comme le Maroc, le Sénégal, le Ghana, le Kenya, le Rwanda, l'Afrique du Sud sur certains aspects de la mouvance numérique tels que l'administration électronique, l'investissement dans l'accroissement des débits internet, les paiements mobiles, les universités virtuelles... Cependant, il y a rarement des dispositifs complets se fondant sur la maîtrise du système, le développement des contenus, la disponibilité de stratégies, l'organisation appropriée de l'environnement institutionnel, le soutien aux écosystèmes intégrés et complets, la disponibilité de secteurs intégrés permettant une plus grande diffusion locale des valeurs créées...

Le Continent est encore loin de la réalisation de véritables économies portées par le savoir et les connaissances. Le Rwanda a des intentions crédibles avec l'accueil d'une structure d'excellence mondiale de mathématiques et des universités (physiques ou virtuelles) en lien avec de grandes universités américaines ou suédoises, mais les moyens de ce pays sont limités. Des nations comme le Nigeria, l'Égypte ou l'Afrique du Sud disposent de moyens leur permettant, s'ils le veulent réellement, d'installer des systèmes économiques fondés sur les connaissances et les savoirs.

Il reste toutefois possible qu'en Afrique, sans avoir la prétention de réaliser une « Silicon Valley », l'on puisse développer des modèles adaptés au Continent. La source du savoir et de la connaissance est principalement l'école. Mais, la source des savoirs et des connaissances peut être également la culture, les habitudes et traditions avec leurs illustrations dans les arts, l'artisanat en n'oubliant pas les savoirs et savoirs faire traditionnels, voire les cultes. Tous ces vecteurs peuvent offrir des axes de travail afin d'ériger autour d'eux de véritables dispositifs de formation, de recherche et d'application combinant les technologies de l'information et de la communication pour ériger des modèles économiques durables et prospères. Les pays africains ont donc à imaginer leurs propres chemins vers l'économie de la connaissance. Ils doivent le faire en intégrant les constantes observées ailleurs.

Selon la Banque mondiale, quelques piliers

(Knowledge Economy Index -KEI-) que sont l'éducation et le capital humain, les technologies de l'information et de la communication, la recherche développement & innovation et le régime économique et institutionnel (REI) sont indispensables à l'économie du savoir et des connaissances.

La formation initiale et continue avec la vocation de tendre vers ce qui se fait de mieux dans les domaines visés est le fondement de toute connaissance. Elle peut mettre en avant les avantages comparatifs (aspects culturels, artistiques...). Quel que soit les savoirs, connaissances et leurs sources, ils ont besoin de dispositifs de vulgarisation pour être renforcés, capitalisés, pour sédimenter, foisonner et être approfondis vers l'excellence, la perfection et la différenciation. C'est ce qui suscite l'intérêt et peut générer des revenus et de la richesse. Ce qui est exceptionnel est unique, difficilement duplicable. Mis en place, il maintient et soutient un avantage comparatif qui peut être porteur de valeurs et de richesses. La recherche est synonyme de quête de perfection, traitement de domaines inexplorés, quête de savoirs et connaissances permettant de donner des longueurs d'avance à une collectivité ou à un pays. C'est la recherche qui permet de créer des biens ou des services, d'élargir des horizons de connaissances, d'explorer de nouveaux domaines. Elle situe ainsi une collectivité dans l'avant-garde en l'aidant

à élargir les portes des idées, des savoirs et des connaissances.

Les vecteurs commerciaux permettent de transformer une idée en moyens de création de valeurs. Les écosystèmes, l'existence d'acteurs capables d'utiliser les savoirs pour créer et mettre en place des biens et services, les chaînes de valeurs, les coopérations et les interrelations indispensables à la création de valeurs constituent des maillons significatifs de la chaîne économique des savoirs.

Les outils pour fluidifier la circulation des idées, des savoirs et des connaissances et les porter à la hauteur du marché sont également indispensables. Les technologies de l'information et de la communication, les dispositifs de stockage de données, l'intelligence artificielle (application combinant de grandes quantités d'informations utilisées pour conduire des actions prévoyant tous les cas de figure possible d'une fonction donnée), les infrastructures de transport de l'information et des connaissances abolissant la distance et le temps constituent des opportunités pour ce secteur.

Enfin, il faut savoir bâtir un environnement légal propice à l'essor de secteurs conçus autour des connaissances. Cela concerne le dispositif de régulation, supervision et contrôle, des possibilités de facilitations... Il relève des pouvoirs publics qui doivent avoir une vision du secteur, une idée précise des objectifs à

atteindre dans le temps, les contraintes à lever, les efforts nécessaires à fournir, les ressources à employer, les décisions à prendre. Ils créent ainsi l'environnement normatif, physique et technique indispensable à l'essor de la nouvelle économie. Des politiques précises, des règles transparentes, des parcs technologiques, des campus numériques, des écoles et universités, des zones franches, une fiscalité appropriée, la facilitation d'installation de grands acteurs aidant la constitution d'écosystèmes nationaux, etc. Complèteront et donneront corps à leurs ambitions.

Ces changements structurels ne sont pas au-dessus des capacités des pays africains. L'avenir étant aux ensembles, il est possible de développer ces grappes de prospérité en synergie, entre régions d'un même pays ou entre plusieurs pays d'une même région voire dans des zones frontalières appropriées pouvant se prêter à ces bouleversements.

L'Afrique a une carte à jouer et de réelles opportunités pour compter sur l'échiquier de la nouvelle économie. Elle peut l'utiliser pour ouvrir des perspectives positives aux Africains, en particulier les plus entreprenants d'entre eux.

■ **Moussa MARA**
www.moussamara.com

SAER EMPLOI
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest



Dialogue politique inclusif : Que les bouches s'ouvrent

Après l'Accord Politique de Gouvernance du 2 Mai 2019, le Président de la République a proposé un « Dialogue Politique National Inclusif » avec la nomination d'un Triumvirat chargé d'animer la réflexion et la désignation d'un Président du comité d'organisation.

Ce projet présidentiel est salubre. À une condition : qu'il sorte des sentiers battus. Et, alors que le Dialogue proposé fait la « Une » des journaux, nous ne connaissons toujours pas les bases du dialogue annoncé, le déroulé et son calendrier, les critères de participation. Cette initiative politique répond aux demandes maintes fois répétées par les forces démocratiques pour un dialogue entre Maliens avec un objectif : dégager des perspectives de sortie de la crise dans laquelle notre pays est plongé depuis 2012. Chiche ! Que le débat politique et idéologique s'instaure enfin.

Des rencontres tous azimuts se multiplient dans le microcosme de l'intelligentsia bamaoise. Raison de plus pour intervenir dans le débat, afin que ce Dialogue Politique National Inclusif ne soit pas, une fois encore, une grande messe dont nous sommes coutumiers au bord du Djoliba. Des grandes et coûteuses messes qui accouchent généralement d'une souris.

La majorité silencieuse du peuple malien doit se faire entendre. En reprenant une formule célèbre : « Que les bouches s'ouvrent ».

Les sujets à mettre en débat ne manquent pas. Il convient de les identifier pour ensuite construire les vraies solutions. En voici

quelques-uns :

- Assurer la sécurité des populations, reconstruire la paix, la cohésion et l'entente séculaire entre tous les Maliens. Sans paix ni sécurité point de développement.
 - Restaurer l'intégrité territoriale du Mali, en redéployant notamment notre administration sur toute l'étendue du territoire national.
 - Reconquérir notre souveraineté nationale et la dignité des Maliens.
 - Construire une gouvernance démocratique et populaire en revisitant nos institutions budgétaires, afin de les rendre conformes aux besoins du peuple et aux moyens du pays.
 - Assurer la sécurité des personnes et des biens du Nord au Sud, d'Est en Ouest.
 - Moderniser et dynamiser la justice malienne, au seul service (exclusif) de la population en s'assurant de sa probité.
 - Agir avec détermination et sans faiblesse, contre toutes les formes de corruption, contre les corrupteurs et les corrompus, lutter contre l'enrichissement illicite, la spéculation foncière, la fraude électorale, la gabegie et le népotisme.
 - Réhabiliter notre processus démocratique, pour une réelle émancipation politique, sociale, économique et culturelle du peuple malien.
 - Donner la priorité absolue à l'éducation, la santé, la jeunesse, l'agriculture, en assurant un développement économique raisonné, utilisant les nouvelles technologies et protégeant nos richesses nationales.
- Telles sont, selon moi, les priorités qui de-

vraient figurer au centre des débats du Dialogue Politique National Inclusif. Aucun sujet concernant la vie de la nation ne peut et ne doit rester tabou.

Enfin, ce débat ne peut pas faire l'économie du bilan des six années de présence des forces étrangères dans notre pays (Serval, Barkhane, Minusma).

Le Mali a besoin d'un sursaut national et patriotique à l'image de celui survenu en 1991. Le Dialogue Politique National Inclusif sera constructif et aura un caractère véritablement national s'il implique tous les Maliens, leur permettant à cette occasion d'exprimer leurs colères, leurs souffrances, leurs souhaits, leur espérance de construire un grand Mali, en bannissant l'hypocrisie, le double langage et l'opportunisme politique.

Le Dialogue Politique National Inclusif, ne doit surtout pas servir de tremplin pour se donner bonne conscience, après la crise post-électorale qui n'en finit pas de perdurer.

Il est temps que le peuple malien reprenne l'initiative. C'est possible avec une direction politique éclairée et dégagée de tout opportunisme, en s'appuyant sur les valeurs fondatrices de la République du Mali, le 22 septembre 1960.

Dans le respect de la diversité des opinions, des croyances, des philosophies, debout sur les Ramparts, pour construire une alternative favorable aux intérêts du peuple malien.

Bassirou Diarra
Officier de l'Ordre National du Mali
Chevalier de la Légion d'honneur
de France
Ancien Secrétaire Général Adjoint
de la Présidence de la République
du Mali

VIBREZ AVEC MALITEL



SPRIT

Pour une compétition encore plus intense Malitel offre aux fans la diffusion des matchs sur écran géant comme si vous y étiez.

Tous les jours de match retrouvez nous sur la place CAN et dans plusieurs quartiers de Bamako.

Au programme, des animations musicales, des offres promotionnelles et beaucoup d'autres surprises. Profitez de chaque match, chaque but,.....

Avec Malitel, célébrez la fête du football Africain comme il se doit !

Malitel, proche de vous.

Lecture : La plaie qui ne guérit pas au Mali

Elle est une épine sous les pieds. Les politiques pour encourager la lecture peinent à apporter des résultats probants. Les maliens ne lisent pas. Il faut dire qu'au Mali, les gens courent après leur quotidien, ce qui peut impacter la culture de la lecture. Ceci étant, les quelques personnes dites « intellectuelles » doivent mener des luttes farouches pour que la lecture fasse partie de la vie du malien.

Les maliens dans leur ensemble ne lisent pas. Cette carence de lecture est liée à des facteurs comme : l'absence d'une politique nationale fiable et viable pour encourager la lecture, la pauvreté (un ventre creux n'a point d'oreille dit-on), la méconnaissance ou l'ignorance de l'importance de la lecture, le manque de bibliothèques et de livres d'actualité. La politique du livre n'est pas dans la vie du malien. Nous avons une population qui est à majorité pauvre et qui court après le pain quotidien, le chômage est en train de battre le record, chose qui impacte négativement la vie scolaire et universitaire. Si l'on apprend pour avoir de l'emploi mais pas pour s'instruire, il faut dire que rares sont ceux ou celles qui s'adonneront à la lecture.

Le Mali traverse une période très difficile de son histoire. La lecture des livres sur la politique du monde actuel peut permettre de comprendre beaucoup de choses. De nos jours, le niveau très bas des élèves maliens n'est pas à démontrer. Même des personnes instruites contribuent à la destruction de l'école par la corruption.

La lecture instruit, développe l'intelligence et ouvre la porte à la culture intellectuelle. Dans la lecture, vous découvrez le monde, vous trouvez des réponses par vous-même et pour vous-même sans que vous ne partiez déranger qui que ce soit. Pour avoir une culture générale ou avoir la capacité d'aborder plusieurs sujets, il faut s'adonner à la lecture. Nelson Mandela ne disait-il pas : « un pays qui lit est un pays qui gagne. » Dans la lecture, vous trouvez des astuces pour bien gouverner, pour apprécier votre monde. Mais toute lecture doit être

orientée, cela veut dire qu'il faut lire en fonction de ses besoins et de ses attentes.

Les élèves et les étudiants maliens deviennent de plus en plus des fainéants à cause du manque de la lecture et de la corruption qui ruine l'école. Pendant les évaluations scolaires, ils cherchent à frauder au lieu de travailler en comptant sur leur propre force.

L'écriture est aussi une plaie au Mali. L'on écrit peu. Cette carence d'écriture s'explique par le coût extrême éditorial et l'absence d'une audience. Au Mali, on n'écrit pas pour se faire de l'argent car le marché du livre est très pauvre, par ailleurs, l'on écrit car on a l'amour du livre, on veut partager ses connaissances, on veut contribuer à la construction intellectuelle du pays. Sur ce plan, il faut encourager toute personne qui en a la volonté.

Pour guérir la carence de la lecture au Mali, ce sont les départements en charge de l'édu-

cation qui doivent s'y mettre de sorte que les enseignants fassent de la lecture une partie intégrante de leur travail. Il y a des efforts qui sont faits, mais il reste encore beaucoup à faire car les maliens sont en grande partie analphabètes. Il ne faut pas oublier que le développement commence à la base. Nos villages et contrées doivent se sentir concernés par les activités littéraires. Il faut véhiculer l'importance de la lecture à travers les faits réels. Mais dans tout cela, la plaie guérira si seulement si, les uns et les autres savent lire et lire, autrement dit mettre l'accent sur la bonne éducation des peuples, que les politiciens deviennent des politiques, que les vrais maliens prennent le pouvoir de la gestion du pays.

■ Yacouba Dao



Vatican : Quel est le salaire annuel du pape François ?



Successeur de Pierre et garant de l'unité de la foi et de la cohérence entre les communautés catholiques à travers le monde, le Pape a un emploi du temps bien chargé. À l'image des chefs d'État et des chefs d'entreprise, on pourrait imaginer que le Pape touche également un confortable salaire pour les nombreuses missions, parfois délicates, qu'il doit remplir. Pourtant, il n'en est rien. Explications.

En tant que dirigeant de l'Église catholique dans le monde entier, on pourrait supposer que le pape François perçoit un généreux salaire en compensation de ses nombreuses tâches. Pourtant, la réalité est tout autre. La rumeur

selon laquelle saint Jean Paul II, à l'époque de son pontificat, percevait un salaire honnête, avait été démentie à l'époque par le porte-parole du Vatican, Joaquin Navarro-Valls, de façon brève mais non moins efficace, en ces termes : « Le Pape n'a jamais reçu d'aide financière ».

Vœu de pauvreté

Que le Pape ne soit pas rémunéré pour son travail semble logique, puisque comme toutes les personnes appelées à suivre Jésus, il n'est pas censé vivre dans l'opulence. Et cela semblerait d'autant plus évident pour le pape Fran-

çois qui, en tant que jésuite, a fait vœu de pauvreté.

Néanmoins, bien que le souverain pontife ne reçoive aucune somme d'argent sous forme de salaire, l'intégralité de ses frais de voyage et de séjours sont pris en charge par le Vatican. Il ne paie pas non plus d'impôts, ni au Vatican, ni dans son pays d'origine (en l'occurrence l'Argentine pour le pape François). En somme, s'il n'a jamais à s'inquiéter d'avoir assez d'argent pour se déplacer, se nourrir et se loger, il ne peut pas pour autant se faire plaisir en passant une commande sur Amazon.

De l'argent à distribuer aux plus démunis

En parallèle, le pape François a accès à un important fonds de charité qu'il distribue librement aux personnes les plus démunies et aux associations qui s'en occupent. Il a notamment, d'après le site Crux, utilisé 500.000 dollars de ce fonds pour aider 75.000 migrants Mexicains au travers de 27 œuvres et projets. Ce n'est là qu'un exemple parmi d'autres : les dons faits par le Pape servent à venir en aide à des régions ravagées par des catastrophes naturelles ou des conflits.

Quant au pape émérite Benoît XVI, depuis sa renonciation en 2013 il vit au monastère Mater Ecclesiae, au Vatican. Là encore, tous les frais attenants à la retraite de l'ancien pontife sont intégralement pris en charge par le Vatican. L'inexistence d'un salaire papal s'explique par l'appel reçu du Seigneur qui est de vivre à l'image de Jésus.



Burkina Faso: L'ancien Premier ministre Isaac Zida réagit à l'attaque de Koutougou



Une semaine après l'attaque contre des gendarmes et des militaires qui a fait 24 morts à Koutougou, la plus meurtrière jamais perpétrée contre les forces armées burkinabè, les réactions politiques s'enchaînent. Dimanche, l'ancien Premier mi-

nistre du gouvernement de transition au Burkina Faso, exilé au Canada depuis trois ans, s'est exprimé à son tour. Yacouba Isaac Zida a publié une lettre sur son compte Facebook pour rappeler l'importance de résoudre la crise sécuritaire qui frappe le

Burkina Faso depuis le début des attaques terroristes en 2015.

Dans sa lettre, l'ancien Premier ministre du gouvernement de transition n'y va pas par quatre chemins. Il déplore que la sécurité, qu'il qualifie de « pierre angulaire de toute société », ne soit pas au centre de l'attention du gouvernement et remet en cause « la capacité politique et militaire du Burkina Faso à faire face au péril terroriste ».

L'ancien lieutenant-colonel dénonce le « laxisme et l'incompétence de ceux qui ont fait le serment de servir [le pays] » et questionne l'incapacité de l'armée « à venir à bout de simples aventuriers égarés ». Il rappelle aux gouvernants actuels « leur entière responsabilité d'assurer la sécurité [du pays] ». Pour lui, il n'est plus possible « de continuer à compter les morts parmi les civils et les [Forces de Défense] » et demande « que cela s'arrête quel que soit le prix à payer ».

Il exhorte les citoyens à agir à leur niveau pour que tous les moyens humains et matériels soient mis en place par les gouvernants actuels pour éradiquer la menace terroriste. Sans mesure immédiate pour faire face à cette menace Yacouba Isaac Zida prédit dans son texte « la fin inéluctable de la nation burkinabè ».



Sénégal : Fin de «l'exil » pour Karim Wade



Inculpé en avril 2013, condamné à 6 ans ferme en février 2015, "gracié" en juin 2016, Karim Wade se libère enfin de sa prétendue "prison" dorée de Doha, après l'écoulement du délai prononcé par les juges de la Crei. Renforçant, du coup, la thèse du "deal international" qui l'aurait contraint, jusque-là, à rester dans son pays d'accueil pour purger le reste de sa peine.

"Le président de la République, par décret n°2016-880 du 24 juin 2016, a gracié Messieurs Karim Meissa Wade, Ibrahima Aboukhalil dit Bibo Bourgi et Alioune Samba Diassé. Il convient de préciser que cette mesure dispense seulement les condamnés de subir la peine d'emprisonnement restant à courir. Ainsi, les sanctions financières contenues dans la décision de justice du 23 mars 2015 et la procédure de recouvrement déjà engagée demeurent".

C'est en ces termes très laconiques que la présidence de la République avait, le 24 juin 2016, vers les coups de 3 h du matin, rendu public que le fils de l'ancien président Abdoulaye Wade a bel et bien été gracié. Depuis lors, jamais l'ex-célèbre prisonnier n'a été entendu nulle part, en dehors du Qatar. Même pas en France pour rendre visite à ses parents ou filles, alors même que ces derniers y étaient domiciliés. Hier, les choses ont pris une toute nouvelle tournure. Le quotidien "L'As" a, en effet, révélé que l'ancien pensionnaire de Rebeuss a été aperçu à Kigali, au Rwanda, par le journaliste Mamadou Thierno Talla.

"Selon Mamadou Talla qui raconte la scène

surréaliste, Karim Wade, habillé en noir, de pied en cap, s'apprêtait à entrer dans le mémorial (du génocide de Kigali) en compagnie de quatre autres personnes, lorsqu'il l'a aperçu. Complètement médusé, notre interlocuteur rapporte qu'il a aussitôt ôté ses lunettes avant de les remettre pour vérifier s'il rêvait ou pas", rapporte le journal qui ne rate aucun détail des échanges entre les deux hommes. Malgré les tentatives de certains responsables du parti libéral de démentir l'information, tout tend à croire en sa véracité.

Joint par téléphone, Amadou Ba, Directeur de la publication, confirme et ajoute : "C'est même ridicule et de mauvaise foi que de vouloir remettre en cause cette information. Les deux hommes se connaissent parfaitement. Je ne sais pas pourquoi certains veulent nier l'évidence. Thierno Talla a voulu même le prendre en photo, mais Karim a refusé."

Mais si "EnQuête" parle de ces faits, c'est surtout parce qu'ils corroborent parfaitement une information reçue, il y a longtemps, mais dont il ne disposait pas de suffisamment d'éléments probatoires pour la traiter. En fait, certaines sources se sont toujours interrogées sur le fait que l'ancien ministre d'Etat soit, depuis sa libération, resté cloîtré à Doha.

Soutenant bec et ongles, à l'instar des membres du Pds, que l'ancien détenu a été "exilé" au Qatar pour y purger le reste de sa peine. Pour étayer leur propos, ils invoquaient "la non disponibilité" du décret de grâce, dument signé et publié par le chef de l'Etat. En tout cas, ce qui est constant, c'est que trois ans

après sa supposée "déportation" à Doha, Karim daigne enfin sortir de la capitale qatarie. Si l'on y ajoute les trois autres années passées à Rebeuss, cela fait exactement six ans, soit la peine prononcée par la Cour de répression de l'enrichissement illicite en mars 2015. Autant d'éléments de nature à renforcer la thèse avancée à l'époque par Idrissa Seck. En effet, déjà au lendemain de sa libération, le leader de Rewmi évoquait la thèse d'un "deal international" conclu entre l'Etat du Sénégal, l'Etat du Qatar et les Wade. Pour sa part, l'opinion a pendant longtemps épilougué sur les circonstances rocambolesques de cette libération.

Pour rappel, Karim Wade est sorti de Rebeuss vers les coups de 1 h 30 du matin. Par la suite, il a été conduit directement chez Maître Madické Niang où il devait rencontrer le fils aîné de Cheikh Sidi Mokhtar Mbacké, alors Khalife général des mourides. Après des séances de prières, l'ex-détenu, escorté, s'est immédiatement ébranlé vers l'aéroport Léopold Sédar Senghor. Sans placer un mot à l'endroit de ses sympathisants qui, malgré la fraîcheur de la nuit, avaient tenu à l'accueillir.

Sur le tarmac, l'attendait déjà un hôte bien spécial, en la personne du procureur général du Qatar. Finalement, c'est entre 3 h et 4 h du matin que l'avion s'est envolé pour Doha, avec à son bord Karim Wade, le procureur général qatari et Madické Niang.

S'exprimant devant la presse, l'alors ministre de la Justice, Sidiki Kaba, s'était limité à affirmer que le président Macky Sall avait décidé de gracier le fils de son prédécesseur ainsi qu'Ibrahima Aboukhalil dit Bibo Bourgi et Alioune Samba Diassé pour des raisons humanitaires. "Une fois gracié, disait-il, Karim Wade est libre d'aller où il veut, au Sénégal ou ailleurs. Si vous voulez savoir où il se trouve, allez lui poser la question", tranchait-il, interpellé sur la destination de l'opposant politique. Ce qui avait d'ailleurs fait parler beaucoup d'observateurs, particulièrement les avocats et proches de l'ex-prisonnier qui n'ont cessé de parler d'exil.

Reste à savoir si l'homme fort du Pds osera remettre les pieds à Dakar où les tenants du pouvoir l'ont toujours menacé de contrainte par corps.

G7 : Au lieu des éclats redoutés, les chefs d'État ont fait entendre un «message d'unité»

Rompant avec le traditionnel communiqué final, Emmanuel Macron a choisi de mettre l'accent sur les axes de convergence des participants sur le commerce mondial, en évitant d'évoquer les profonds points de désaccord.

Ce devait être un sommet sous haute tension. Un «G6 + 1» mettant en scène un Donald Trump boutefeufu, isolé face à ses six partenaires. À l'issue de cette séquence diplomatique dense, Emmanuel Macron est apparu lundi après-midi, aux côtés de Donald Trump, porteur d'«un message d'unité» et satisfait de «discussions positives». Le clou de deux jours et demi de réunions dans la bulle ultra protégée de la plage de Biarritz aura bien sûr été la visite surprise, dimanche, du ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif.

Sur les grands sujets inscrits à l'avance au menu de ce sommet protéiforme ainsi que sur les dossiers qu'Emmanuel Macron a imposés au dernier moment comme l'Amazonie, la tension est globalement retombée. À cet effet, le chef d'État français avait voulu innover dans la méthode. En supprimant le traditionnel communiqué final, négocié par avance par les sherpas, que «personne ne lit», dit Emmanuel Macron. Les sept dirigeants du G7 (huit en comptant le président du conseil européen Donald Tusk) n'ont signé qu'une brève déclaration commune tenant sur une seule page. «Cette page-là, je l'ai écrite moi-même à l'issue de chacune de mes réunions», a insisté le chef de l'État. Le texte souligne les points de convergence des participants sur le commerce mondial, l'Iran, l'Ukraine, la Libye et Hongkong. Emmanuel Macron ne trouve pas «utile» de souligner, par exemple, qui signe ou pas l'accord de Paris sur le climat.

Le président français a préféré constituer des «coalitions» variables selon les enjeux, élargies à des pays invités (Inde, Australie, Chili, Espagne, Afrique du Sud, Sénégal, Égypte, Rwanda ou encore Burkina Faso) mais aussi aux entreprises et à la société civile. C'est ainsi qu'en plus de la déclaration du G7 a été adop-

tée toute une série de textes dont un plan d'action du partenariat pour le Sahel ou encore un document intitulé «Promouvoir l'entrepreneuriat féminin en Afrique». Des engagements ont été pris sur des sujets concrets, insiste le chef d'orchestre du G7, sur le transport maritime, la pollution de l'industrie textile ou encore sur les inégalités homme femme. Ce n'est pas suffisant pour l'ONG Oxfam, pour qui «le président Macron aura échoué à engager ses six partenaires en faveur de véritables actions pour réduire les inégalités. À la place, ce sommet n'aura abouti qu'à une multitude de déclarations vagues et à contre-courant des crises en cours et des préoccupations des citoyens.» John Kirton, expert reconnu ès sommets, de l'université de Toronto, présent à Biarritz, estime au contraire que le président français «a fait un meilleur travail que ses prédécesseurs lors des G20 ou G7, pour porter à l'agenda les grands enjeux mondiaux».

«Emmanuel Macron a fait un meilleur travail que ses prédécesseurs lors des G20 ou G7, pour porter à l'agenda les grands enjeux mondiaux»

John Kirton, expert reconnu ès sommets S'agissant de la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine, sujet de préoccupation majeur, la déclaration souligne que «le G7 est attaché à un commerce mondial ouvert et juste». Pourtant, dimanche matin encore, l'imprévisible président américain avait remis de l'huile sur le feu en indiquant regretté de ne pas avoir relevé davantage les droits de douane sur les produits chinois. Vingt-quatre heures plus tard, le ton était apaisé, sans que cela puisse être réellement mis au crédit du G7. Les dirigeants américains et chinois ont eu plusieurs échanges téléphoniques au cours desquels le vice-président Liu He, négociateur en chef, a réitéré son souhait de parvenir à un accord. «Je pense qu'ils ont très envie d'un accord, a commenté Donald Trump durant la conférence de presse finale, ils ont perdu 3 millions d'emplois.» À la clôture du sommet, la tension était retombée sur ce front. Mais rien n'est acquis, tant Donald Trump nous a



habitués depuis dix-huit mois à souffler le chaud et le froid dans son bras de fer avec Xi Jinping.

Pas plus présent à Biarritz que Xi Jinping, Vladimir Poutine a occupé de nombreuses discussions. Donald Trump est favorable au retour du président russe au sein du G8, dont il fut exclu en 2014 après l'annexion de la Crimée. Il n'est pas question de réintégrer formellement la Russie dans le G8, a répété Emmanuel Macron, tant que la situation n'évolue pas en Ukraine. Une telle décision nécessite l'unanimité des membres du G7. «Avoir la Russie sous la tente est mieux qu'à l'extérieur», a commenté pour sa part l'hôte de la Maison-Blanche. Conviera-t-il, en tant qu'observateur, le président russe lors du prochain G7 que les États-Unis accueilleront, sans doute dans une propriété de Donald Trump à Doral, près de Miami? «Ce serait dur pour lui, psychologiquement, il est fier», a répondu l'Américain.

Sur le climat, Emmanuel Macron a évité un affrontement stérile avec son homologue américain, qui a retiré dès 2017 son pays de l'accord de Paris. Donald Trump ne s'est pas converti, à Biarritz, en militant du climat. Interrogé sur le sujet, il s'est réjoui de «l'immense richesse sous nos pieds», en référence au gaz et au pétrole qui permet de «s'occuper des gens» et «d'être les premiers producteurs d'énergie du monde». S'exprimant depuis ce G7 qui se revendiquait comme écologiste, avec ses bus électriques et ses prêts de vélos à hydrogène, Donald Trump s'est félicité d'avoir obtenu un feu vert pour exploiter des hydrocarbures en Alaska. Sur certains dossiers en définitive, le G7 était bien le G6 + 1 redouté.

Élection de la fédération malienne de football ce jeudi : 3 prétendants, un fauteuil

Avec près de 4 ans de crise et la gestion des affaires par un Comité de normalisation mis en place le 10 janvier 2018 par la Fifa, la Fédération malienne de football (Femafoot) s'apprête enfin à connaître la normalité. En effet, ce jeudi 29 août, les 23 clubs de première division, les 9 clubs champions de 2e division, les 9 Liges régionales et les 3 regroupements sportifs, auront la lourde responsabilité de confier les destinées de notre sport roi à l'un des trois candidats que sont le journaliste Alassane Souleymane, le président de la Ligue de Tombouctou, Salaha Baby et le premier vice-président de l'AS Réal de Bamako, Mamoutou Touré alias Bavieux. Avant le scrutin ce jeudi au CICB à partir de 8h, Mali Tribune vous dévoile le programme de chacun des 3 prétendants à la tête de la Femafoot pour un mandat de 4 ans renouvelable.

Alassane Souleymane (Journaliste à l'ORTM) : Un contrat national du football sur 4 ans appelé Conaf 2019-2023

“Pour que la pendule de notre football soit à la bonne heure de manière permanente, il faut une unité des cœurs et des esprits. Depuis plus de deux décennies, le football malien est en proie à des crises répétitives voire chroniques qui entravent gravement sa bonne marche, en dépit du fort potentiel d'athlètes et de techniciens dont nous disposons. Notre ambition est d'amener tous les acteurs à regarder dans la même direction à travers une réconciliation rapide et durable de la famille du football et un programme de développement ambitieux et rationnel.

C'est l'esprit et la lettre du Contrat National du Football malien 2019-2023 dénommé



“Conaf-2023” que nous proposons aux acteurs du football, aux supporters et partenaires pour le mandat à venir. Il sera exécuté en harmonie avec les engagements et programmes de la Fifa, de la Caf et de l'Ufoa.

Il est basé sur le triptyque : Convergences – Innovations – Performances

Ce contrat permettra :

- de cultiver plus de convergences entre les acteurs dans les idées et les actions,
- réconcilier les acteurs et pacifier l'environnement du jeu et de la gouvernance ;
- de gouverner le football de manière inclusive et participative en vue d'asseoir un véritable renouveau du football malien ;
- de jeter les bases d'un développement harmonieux du football malien à travers des projets, programmes et initiatives innovants.

Pour y parvenir, les conditions suivantes s'imposent :

1. Une clarification des rôles des acteurs ;
2. Une moralisation des pratiques sur toute la chaîne ;
3. La relecture des textes de notre association nationale afin de les adapter aux réalités du football moderne avec plus de démocratie, plus de participation ;
4. L'implication inclusive de tous les anciens acteurs dans leurs domaines de compétence.”

Salaha Baby (président de la Ligue de Tombouctou) : “Faire franchir à notre football un palier décisif”

“... Mon ambition est de faire franchir à notre

football un palier décisif vers la maturité avec une orientation qui ne souffre d'aucune équivoque, assortie d'objectifs précis avec des résultats aussi mesurables que possibles. Certes, nous devons tout mettre en œuvre pour que notre pays fasse bonne figure dans les compétitions internationales tant au niveau des clubs qu'au niveau de nos différentes équipes nationales.

Mais si importantes que puissent être nos prestations dans ces compétitions, elles devraient être d'abord le reflet du dynamisme de l'organisation générale de notre football. Il n'est plus tolérable de continuer à gérer le football, le nôtre en particulier, avec les mêmes méthodes traditionnelles qui frisent incohérence et archaïsme.

Je considère donc comme une priorité absolue la nécessité de doter notre football de structures modernes et fonctionnelles. Cette priorité implique le besoin crucial de formation de cadres compétents dévolus à la gestion rationnelle et efficace de nos clubs. Il en va de même pour les techniciens de terrain, en qualité et en quantité, pour assurer à nos clubs un environnement technique digne de ce nom. Le second axe prioritaire selon moi concerne le renforcement des capacités de nos ligues, plus particulièrement celles de nos régions. La carte du football au Mali ressemble à une grosse araignée ventrue portée par des pattes frêles. Le déséquilibre trop flagrant entre la capitale Bamako et le reste du pays ne peut pas contribuer raisonnablement à un développement harmonieux et équitable de notre football. Cet état de fait est intolérable. Nous tous

ensemble, avec l'appui indispensable de l'Etat, des collectivités locales, du secteur privé, nous devons nous convaincre de l'urgence de renforcer impérativement les capacités d'organisation et d'action de nos structures régionales pour leur permettre d'entretenir des clubs viables en mesure de rivaliser avec les clubs de la capitale si on veut éviter que le football au Mali ne se limite au seul district de Bamako...". Mamoutou Touré "Bavieux" : "Agir pour rebâtir"

"Les 4 dernières années ont été très éprouvantes pour le football malien et pour ses dirigeants. Les sempiternels conflits d'arrière-garde ont touché tous les secteurs de notre sport roi mettant en péril la survie de notre association nationale et de ses démembrements.

Les conséquences de cette "guerre sans nom" ont été catastrophiques autant sur les relations des acteurs que du point de vue financier. Des centaines de millions de nos francs ont été injectés dans les procès à répétition autant devant les tribunaux nationaux que devant les tribunaux supranationaux. Pour un football en manque de ressources financières, ces montants auraient pu servir à développer certains secteurs.

La situation est devenue inextricablement bloquée. Toutes les sensibilités du pays ont tenté leur médiation mais toutes ont échoué. Chaque camp rejetant la faute sur l'autre.

Etant responsables soucieux du devenir de notre football, nous nous proposons de demander votre confiance pour « rebâtir l'édifice commun »; accompagné en cela, par des femmes et des hommes compétents et dévoués.

Loin de nous toute velléité démagogique irréaliste, nous nous engagerons sur des chantiers que nous pensons être à hauteur de nos forces et nos moyens.

Ainsi, pour rebâtir notre football, nous avons dégagé 4 pistes essentielles : la réconciliation, la réorganisation de l'administration, la refonte de nos compétitions locales, une aide conséquente aux structures et aux acteurs du football avec l'appui de nos partenaires, la Fifa et la Caf".

■ **Alassane Cissouma**



Jeux africains 2019, Tournoi de football : Les Aiglons ne verront pas la finale !

Le Mali espérait jouer la finale des Jeux africains pour la première fois depuis 1965, date de la première édition, Brazza 65.

A l'époque, le Mali a perdu en finale contre le pays hôte. Après deux prolongations de 20 et 30 minutes, le score est resté vierge ce qui a amené au départage par le nombre de corners obtenus au cours du match (7 contre 2 pour le Congo Brazzaville).

De 1965 à nos jours, le Mali n'a pas atteint la finale. Après la qualification des Aiglons en demi-finale de ces 12^e Jeux africains, l'espoir était permis dans le camp malien.

Certains pensaient même que les Aiglons allaient remporter la compétition. Mais, c'est raté.

La sélection nationale a été éliminée en demi-finale, ce mardi 27 août, s'inclinant 5-4 dans l'épreuve des tirs au but, face au Nigeria.

A l'issue du temps réglementaire et des prolongations, les deux équipes étaient à égalité 0-0 et c'est dans l'épreuve fatidique des tirs au but que la sélection nigérienne a fait la différence.

Pourtant, les trois premiers tireurs du Nigeria ont tous raté leur tentative, mais à chaque fois, le Mali ratait les siennes.

C'est donc de la fin de course pour le Mali qui est tombé les armes à la main juste au porte de la finale.

La sélection nationale quitte ainsi la compétition, sans perdre et tentera de se consoler avec la médaille de bronze.

À noter que l'équipe nationale féminine U20 qui participait aussi à ces jeux africains à Rabat a été éliminée dès la phase de poules.

■ **Abba Coulibaly**

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations



Bélier (21 mars - 19 avril)

Intégrer une nouvelle équipe n'est pas une tâche facile, mais vous avez toutes les qualités relationnelles requises pour le faire avec brio. Vénus veille au grain, vous êtes plutôt bien accueilli. Votre personnalité solaire ravit vos nouveaux collègues.

Entre dépenses obligatoires et gains inespérés, on peut dire que vous brassez un peu d'argent. Cependant une bonne gestion vous évitera tout un tas de contrariétés par la suite, vous l'avez bien compris. Aujourd'hui vous trouvez une main tendue.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Intégrer une nouvelle équipe n'est pas une tâche facile, mais vous avez toutes les qualités relationnelles requises pour le faire avec brio. Vénus veille au grain, vous êtes plutôt bien accueilli. Votre personnalité solaire ravit vos nouveaux collègues.

Entre dépenses obligatoires et gains inespérés, on peut dire que vous brassez un peu d'argent. Cependant une bonne gestion vous évitera tout un tas de contrariétés par la suite, vous l'avez bien compris. Aujourd'hui vous trouvez une main tendue.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Il faut vous faire à l'idée que la journée est épuisante et elle ne vous laisse pas le temps de souffler. Faites des pauses suffisamment pour ne pas à avoir à subir le stress. Un manque de collègues ou une désorganisation apportent une surcharge de travail.

Les dépenses concernent les frais qui sont destinés à la famille, aux charges domestiques ou encore à l'éducation des enfants. Il y a peu de possibilités d'économie et vous comprenez que des concessions sont encore nécessaires pour stabiliser la trésorerie.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous vous soumettez à une discipline assez stricte et enclenchez un rythme soutenu. Vous vous donnez les moyens d'obtenir ce que vous visez et vous serez plutôt acharné ! Vous avez raison, car les résultats ne se feront pas attendre. Du mouvement sur vos comptes, mais c'est pour la bonne nouvelle. Des intérêts ou des rentées récompensant votre sérieux arrivent sur votre compte. Vous êtes rassuré, car, au fond de vous, vous avez toujours une peur liée au manque.



Lion (22 juillet - 23 août)

Uranus en Taureau vous motive et l'ambition s'éveille. L'envie d'obtenir un poste créatif ou qui vous permet de manoeuvrer en donnant vos idées vous anime. Grâce à votre détermination, vous avez la possibilité de parvenir à cet objectif jour après jour.

Vous pourriez dépenser beaucoup pour renouveler la penderie. L'envie de séduire et refaire la garde-robe ou de vous offrir des produits de soins et loisirs font partie de vos tentations irrésistibles. Vous devez procéder à des choix pour limiter les frais.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous flanchez sur le plan humain, vous ne supportez plus aucun de vos collaborateurs. Vous avez du mal à contenir vos ressentiments, votre déception est grandissante. Vénus vous met en garde, vous exclure du groupe n'est pas la solution.

À la maison, l'argent pourrait devenir un sujet qui fâche. Heureusement qu'une bonne nouvelle vient calmer les esprits. Un gain inespéré permet à votre moral de grimper en flèche, vous êtes très satisfait de la situation. Ça se fête raisonnablement.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous flanchez sur le plan humain, vous ne supportez plus aucun de vos collaborateurs. Vous avez du mal à contenir vos ressentiments, votre déception est grandissante. Vénus vous met en garde, vous exclure du groupe n'est pas la solution.

À la maison, l'argent pourrait devenir un sujet qui fâche. Heureusement qu'une bonne nouvelle vient calmer les esprits. Un gain inespéré permet à votre moral de grimper en flèche, vous êtes très satisfait de la situation. Ça se fête raisonnablement.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous aurez les faveurs d'un public ou d'une clientèle. Vous saurez les captiver par votre charisme et par votre discours. Vous relèverez les défis avec panache et tout ce que vous avez mis sur pied jusqu'à présent commence à porter ses fruits.

Vous devrez faire preuve de prudence si l'idée de vous agrandir ou de développer une affaire vous titillera. Jupiter vous incite à la prodigalité, méfiez-vous de vos élans que ce soit dans le domaine professionnel comme dans votre vie privée.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Des collaborations sont source de joies. Vous remarquez que l'on écoute vos conseils et la complicité continue d'être importante dans votre activité. Jupiter en Sagittaire vous apporte de la satisfaction et de la positivité. Votre ambition revient en force.

Des doutes surviennent dans votre vie professionnelle et avant de vous lancer dans un nouveau départ. Il est conseillé de freiner vos dépenses et de voir si elles sont réellement importantes et prioritaires. Un peu d'inquiétude est à venir pour la journée.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous êtes à deux doigts de baisser les bras, vous n'arrivez plus à lutter contre les personnes mal intentionnées de votre entourage professionnel. Vous bénéficiez d'une aide que vous n'attendiez plus, encore un peu de patience pour que tout s'arrange.

Pensez à placer vos gains avant d'être soumis à la tentation et de craquer pour des achats compulsifs. Si vous en éprouvez le besoin et que ça peut vous rassurer, prenez votre calculatrice, refaites vos comptes, et traquez la moindre dépense.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Si vous travaillez en équipe, il est conseillé de ne pas être impulsif, car votre franchise amène une tension. Des efforts sont à faire pour ne pas altérer l'ambiance. Votre nature enjouée est appréciée. L'ambiance est bonne tout en étant productive.

Pour économiser, vous pourriez limiter les sorties. Cette résolution est difficile à tenir. Vous aimez faire des activités avec vos amis, or tout cela a un coût. Ces loisirs sont la cause principale de dépenses. L'argent vous file entre les doigts.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous savez ce que vous valez et vous ne jouez pas les faux modestes. Vous attendez que l'on reconnaisse à leur juste valeur vos mérites et vos capacités. Cependant une attitude trop agressive aura l'effet inverse. Ne vous faites pas rejeter !

Côté finances, tout semble aller pour le mieux. Les rentrées sont régulières, vous parvenez à équilibrer votre budget sans pour autant vous priver. Vous êtes heureux de constater que vous êtes arrivé à tenir parole ! Vous êtes plus rigoureux.

Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous